



647502 FR (19/12/2022)

ME 315 48V S3

ME 316 48V S3

ME 318 48V S3

ME 320 48V S3

ME 315 48V S3 FOB

ME 316 48V S3 FOB

ME 318 48V S3 FOB

ME 320 48V S3 FOB

NOTICE D'INSTRUCTIONS

(NOTICE ORIGINALE)

IMPORTANT

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant d'utiliser cette machine.

Elle contient toutes les informations concernant la conduite, les manipulations et les équipements, ainsi que les recommandations importantes à suivre.

Vous trouverez également dans ce document des précautions d'utilisation, des informations sur la maintenance et l'entretien courant, pour préserver la sécurité d'utilisation et la fiabilité de la machine.

QUAND VOUS VOYEZ CE SYMBOLE CELA VEUT DIRE :



ATTENTION! SOYEZ PRUDENT! VOTRE SÉCURITÉ, CELLE D'AUTRUI OU CELLE DE LA MACHINE EST EN JEU.

- Cette notice a été élaborée à partir de la liste des équipements et des caractéristiques techniques données lors de sa conception.
- Le niveau d'équipement de la machine dépend des options choisies et du pays de commercialisation.
- Selon les options et la date de commercialisation de la machine, certains équipements et certaines fonctions décrits dans cette notice ne sont pas présents sur cette machine.
- Les descriptions et figures sont données sans engagement.
- MANITOU se réserve le droit de modifier ses modèles et leur équipement sans être tenue de mettre à jour la présente notice.
- Le réseau MANITOU, composé exclusivement de professionnels qualifiés, est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions.
- Cette notice fait partie intégrante de la machine.
- Elle est à conserver en permanence dans son emplacement afin de la retrouver facilement.
- En cas de revente de la machine, donner cette notice au nouveau propriétaire.

1^{re} ÉDITION

A-01/09/2016

MISE À JOUR

10/05/2017 2-10 ; 2-12 ; 2-18 ; 2-28 ; 3-6

10/05/2021 2-18 ; 2-22 – 2-24

**19/12/2022 0-1 – 0-5
2-3 – 2-30
3-6 ; 3-22
4-6**

La présente brochure ainsi que toutes les informations qu'elle contient, y compris les schémas, sont la propriété intellectuelle de Manitou BF et / ou de ses filiales (ci-après "Manitou Group") et sont de nature confidentielle. Toute reproduction, publication ou communication à des tiers, de tout ou partie de la brochure, sans le consentement écrit et formel de Manitou Group est strictement interdite. Toute violation vous expose à des poursuites judiciaires. Les logos, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise sont la propriété de Manitou Group et ne peuvent être utilisés sans son autorisation expresse et formelle. Tous droits réservés.

Toutes les marques citées, déposées ou non, sont et restent respectivement la propriété de MANITOU BF ou de son propriétaire.

Toute reproduction, accès au code source, décompilation, modification, copie (autre qu'une copie de sauvegarde), correction d'erreurs, transmission ou diffusion de tout logiciel embarqué sur les machines Manitou Group est strictement interdite.

Dans le cas où les mesures ci-dessus seraient malgré tout indispensables pour permettre l'utilisation du logiciel, conformément à sa destination, ou pour obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité avec d'autres logiciels créés de façon indépendante, l'utilisateur devra contacter préalablement Manitou Group qui pourra, à sa seule discrétion, prendre les mesures nécessaires ou donner accès aux seules informations strictement nécessaires à l'interopérabilité.

Toute violation de ces interdictions est susceptible de constituer un délit de contrefaçon passible de poursuites de la part de Manitou Group.

Les machines connectées Manitou Group sont équipées de boîtiers qui collectent des données techniques sur les machines (telles que des données de géolocalisation, de fonctionnement et de composants). Ces données, qui sont organisées, traitées et enrichies par des algorithmes et le savoir-faire propres à Manitou Group, constituent, en combinaison avec d'autres éléments indépendants ou non, une base de données protégée conformément aux lois et réglementations applicables en matière de propriété intellectuelle. Il est strictement interdit d'avoir accès à tout ou partie de cette base de données et d'utiliser ces données (y compris en cas d'accès fortuit), sauf autorisation préalable expresse de Manitou Group. Dans le cas où Manitou Group autorise un utilisateur d'une machine Manitou Group à accéder à tout ou partie de cette base de données, Manitou Group en tant que producteur de cette base de données ne concède à l'utilisateur qu'un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non cessible de la base de données, et uniquement via l'accès à une plateforme informatique hébergée sur un serveur propriété ou contrôlé par Manitou Group.

En tout état de cause, sont strictement interdites :

- toute extraction, reproduction, représentation, réutilisation par mise à disposition du public, diffusion, transfert, permanent ou temporaire, sur tout support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base de données,
- toute extraction, reproduction, représentation, réutilisation par mise à disposition du public, diffusion, transfert, répété et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de la base lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale de la base de données par l'utilisateur de la machine pour ses besoins propres,
- toute utilisation d'un moyen de contournement des mesures techniques de protection des bases de données ou du code source des logiciels embarqués dans les boîtiers, conformément aux lois et réglementations applicables en matière de propriété intellectuelle.

La dernière version à jour applicable de ce document est disponible sur demande.

Seule la version informatique est gérée

MANITOU BF S.A. Société Anonyme à Conseil d'administration.

Siège social : 430 rue de l'Aubinière - 44150 Ancenis - France

Capital social : 39 548 949 euros

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le n° 857 802 508.

Tél. : +33 (0) 2 40 09 10 11

www.manitou.com

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2 - DESCRIPTION

3 - MAINTENANCE

4 - ACCESSOIRES



1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

TABLES DES MATIÈRES

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT	4
LE SITE	4
L'OPÉRATEUR	4
LE CHARIOT ÉLÉVATEUR	4
A - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI	4
B - ADAPTATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES	4
C - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	5
D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE	5
LES INSTRUCTIONS	5
LA MAINTENANCE	5
INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR	6
PRÉAMBULE	6
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	6
A - NOTICE D'INSTRUCTIONS	6
B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE.	6
C - ENTRETIEN.	6
D - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	6
E - ÉLÉVATION DE PERSONNES	6
INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE	7
A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	7
B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE	7
C - ENVIRONNEMENT	7
D - VISIBILITÉ	8
E - DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	8
F - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	9
G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	10
H - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR LA VOIE PUBLIQUE.	10
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE	11
A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE	11
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITÉ.	11
C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR.	11
D - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL	12
E - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES	12
INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	14
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	14
ENTRETIEN	14
NIVEAUX DES LUBRIFIANTS	14
ÉLECTRICITÉ	14
HYDRAULIQUE	15
SOUDURE	15
LAVAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	15
TRANSPORT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	15

<i>ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLEVATEUR</i>	16
INTRODUCTION	16
PRÉPARATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR	16
PROTECTION DU CHARIOT ÉLEVATEUR	16
REMISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	16
<i>MISE AU REBUT DU CHARIOT ÉLEVATEUR</i>	17
RECYCLAGE DES MATÉRIAUX	17
MÉTAUX	17
MATIÈRES PLASTIQUES	17
CAOUTCHOUCS	17
VERRES	17
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	17
PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES	17
HUILES USÉES	17
BATTERIES ET PILES USAGÉES	17

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

LE SITE

- Une bonne gestion du site d'évolution du chariot élévateur diminue les risques d'accidents:
 - Sol pas inutilement accidenté ou encombré,
 - Pas de pentes excessives,
 - Circulation des piétons maîtrisée, etc.

L'OPÉRATEUR

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

D'après l'expérience, certaines contre-indications d'emploi du chariot élévateur peuvent se présenter. Ces utilisations anormales prévisibles, dont les principales sont citées ci-dessous, sont formellement interdites.

- *Le comportement anormal prévisible qui résulte d'une négligence ordinaire, mais qui ne résulte pas de la volonté de faire un mauvais usage du matériel.*
- *Le comportement réflexe d'une personne en cas de dysfonctionnement, d'incident, de défaillance, etc., en cours d'utilisation du chariot élévateur.*
- *Le comportement résultant de l'application de la «loi du moindre effort» au cours de l'accomplissement d'une tâche.*
- *Pour certaines machines, le comportement prévisible de certaines personnes telles que: apprentis, adolescents, personnes handicapées, stagiaires tentés de conduire un chariot élévateur, les opérateurs tentés par une utilisation en vue de paris, de compétition, à titre d'expérience personnelle.*
Le responsable du matériel doit tenir compte de ces critères pour évaluer l'aptitude à conduire d'une personne.

LE CHARIOT ÉLÉVATEUR

A - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de ce chariot élévateur dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,33** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1**, tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 1726-1** pour les chariots à mât.
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que le chariot élévateur est approprié aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

B - ADAPTATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES

- En plus des équipements de série montés sur votre chariot élévateur, de nombreuses options vous sont proposées tel que: éclairage routier, feux stop, gyrophare, feux de recul, avertisseur sonore de marche arrière, phare de travail avant, phare de travail arrière, etc.
- L'opérateur doit tenir compte des conditions d'utilisation pour définir la signalisation et l'éclairage de son chariot élévateur. Consulter votre concessionnaire.
- Tenir compte des conditions climatiques et atmosphériques du site d'utilisation.
 - Protection contre le gel (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
 - Adaptation des lubrifiants (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).
 - Ne pas travailler dans un entrepôt réfrigéré (l'autonomie de la batterie serait alors de 30 minutes).

⚠ IMPORTANT ⚠

Le plein des lubrifiants est effectué en usine pour des utilisations climatiques moyennes, soit: - 15°C à + 35°C et un taux d'humidité inférieure à 90%.

Pour des utilisations plus sévères, il faut, avant la mise en route, vidanger et refaire les pleins en utilisant des lubrifiants adaptés en fonction des températures ambiantes.

- Équiper d'un extincteur individuel le chariot élévateur évoluant dans une zone dépourvue de moyens d'extinction. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Votre chariot élévateur est conçu pour une utilisation à l'extérieur dans des conditions atmosphériques normales et à l'intérieur dans des locaux parfaitement aérés et ventilés. L'utilisation du chariot élévateur est interdite dans les espaces à risques d'incendie ou potentiellement explosifs (ex. Raffinerie, dépôt de carburant ou de gaz, stockage de produits inflammables...). Pour une utilisation dans ces espaces, des équipements spécifiques existent (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).

- Nos chariots élévateurs sont conformes à la directive 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique (CEM), et à la norme harmonisée EN 12895 correspondante. Leur bon fonctionnement n'est plus garanti s'ils évoluent dans des zones où les champs électromagnétiques sont supérieurs au seuil fixé par cette norme (10 V/m).
- La directive 2002/44/CE impose aux chefs d'établissement de ne pas exposer leurs employés à des doses de vibrations excessives. Il n'existe pas de code de mesure reconnu qui permettrait de comparer les machines des différents constructeurs. Les doses réelles reçues ne peuvent donc être mesurées que dans les conditions réelles, chez l'utilisateur.

- Voici quelques conseils afin de minimiser ces doses de vibrations:
 - Choisir le chariot élévateur et son accessoire les mieux adaptés à l'utilisation prévue.
 - Adapter le réglage du siège au poids de l'opérateur (suivant modèle de chariot élévateur) et le maintenir en bon état, ainsi que les suspensions de cabine. Gonfler les pneus selon les préconisations.
 - S'assurer que les opérateurs adaptent leur vitesse d'exécution à l'état du terrain.
 - Dans la mesure du possible, aménager les terrains pour améliorer la planéité, supprimer les obstacles et nids-de-poule nuisibles.

C - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- Un seul certificat de conformité est délivré. Ce certificat est à conserver précieusement.
- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot élévateur doit être muni d'une plaque d'exploitation.

LES INSTRUCTIONS

- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur et dans la langue utilisée par l'opérateur.
- Remplacer impérativement la notice d'instructions, ainsi que toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

LA MAINTENANCE

- La maintenance ou les réparations autres que celles détaillées dans la partie: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN doivent être réalisées par du personnel qualifié (voir votre concessionnaire) et dans les conditions de sécurité indispensable pour préserver la santé de l'opérateur ou celle d'autrui.



*Un contrôle périodique de votre chariot élévateur est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.
La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur.*

- Exemple pour la France "Le chef d'établissement utilisateur d'un chariot élévateur doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chaque appareil (arrêté du 2 mars 2004) et passer une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1 mars 2004)".

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

PRÉAMBULE

⚠ IMPORTANT ⚠

Les risques d'accident lors de l'utilisation, l'entretien ou la réparation de votre chariot élévateur peuvent être réduits, si vous respectez les instructions de sécurité et les mesures préventives détaillées dans cette notice.

Le non-respect des instructions de sécurité et d'utilisation, des instructions de réparation ou d'entretien de votre chariot élévateur peuvent entraîner des accidents graves, voire même mortels.

Afin de réduire ou d'éviter tout danger avec un accessoire homologué MANITOU, respecter les consignes du paragraphe: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: INTRODUCTION.

- Seules les opérations et manœuvres décrites dans cette notice d'instructions doivent être réalisées. Le constructeur n'est pas en mesure de prévoir toutes les situations à risques possibles. Par conséquent, les instructions relatives à la sécurité indiquées dans la notice d'instructions et sur le chariot élévateur ne sont pas exhaustives.
- Vous devez à tout moment en tant qu'opérateur, raisonnablement envisager les risques possibles pour vous-même, autrui ou le chariot élévateur lorsque vous utilisez celui-ci.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

A - NOTICE D'INSTRUCTIONS

- Lire attentivement la notice d'instructions.
- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur.
- Signaler impérativement toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.
- L'opérateur n'est pas habilité à autoriser la conduite du chariot élévateur par une autre personne.

C - ENTRETIEN

- L'opérateur qui constate que son chariot élévateur n'est pas en bon état de marche ou ne répond pas aux consignes de sécurité doit en informer immédiatement son responsable.
- Il est interdit à l'opérateur d'effectuer lui-même toute réparation ou réglage, sauf s'il a été formé à cet effet. Il devra tenir lui-même son chariot élévateur en parfait état de propreté s'il est chargé de ce soin.
- L'opérateur doit effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).
- L'opérateur doit s'assurer que les pneumatiques sont bien adaptés à la nature du sol (voir surface de contact au sol des pneumatiques au chapitre: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES). Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser le chariot élévateur si les pneumatiques sont endommagés ou excessivement usés, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur le chariot élévateur.

D - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

E - ÉLÉVATION DE PERSONNES

- L'utilisation d'équipements de travail et d'accessoires de levage de charge pour élever des personnes est:
 - Soit interdit
 - Soit autorisé à titre exceptionnel et sous certaines conditions (voir réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur).

INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE

A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).
- S'assurer de l'état de propreté du poste de conduite, plus particulièrement du plancher et du tapis de sol. Vérifier qu'aucun objet mobile ne viennent perturber la conduite du chariot élévateur.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier le bon état, la propreté et le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler l'efficacité de l'avertisseur sonore.

B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant de mettre le chariot élévateur en service.
- Porter des vêtements adaptés à la conduite du chariot élévateur, éviter les vêtements flottants.
- Se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodants, le port de protections auditives est recommandé.
- Toujours être face au chariot élévateur pour monter et descendre du poste de conduite en utilisant la ou les poignée(s) prévue(s) à cet effet. Ne pas sauter du chariot élévateur pour descendre.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation du chariot élévateur, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Ne jamais conduire avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque le chariot élévateur est en mouvement.

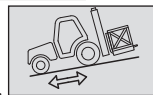
- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du poste de conduite du chariot élévateur.
- L'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire, elle doit être ajustée à la taille de l'opérateur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre du chariot élévateur, portemanteau, etc.).
- Dans le cas où les organes de commandes sont équipés d'un dispositif de marche forcée (blocage de levier), il est interdit de quitter le poste de conduite sans remettre ces commandes au neutre.
- Il est interdit de transporter des passagers que ce soit sur le chariot élévateur ou dans le poste de conduite.

C - ENVIRONNEMENT

- Vous conformer aux règles de sécurité propre au site.
- Si vous devez utiliser le chariot élévateur dans une zone sombre ou en travail de nuit, veiller à ce qu'il soit équipé d'éclairage de travail.
- Au cours des opérations de manutention, veiller que rien ni personne ne gêne l'évolution du chariot élévateur et de la charge.
- N'autoriser personne à s'approcher de l'aire d'évolution du chariot élévateur ou à passer sous la charge.
- En utilisation sur pente transversale, avant de lever le mât, respecter les consignes du paragraphe: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR.
- Roulage sur une pente longitudinale:
 - Rouler et freiner doucement.



- Déplacement à vide: Les fourches ou l'accessoire vers l'aval.



- Déplacement en charge: Les fourches ou l'accessoire vers l'amont.

- Tenir compte des dimensions du chariot élévateur et de sa charge avant de s'engager dans un passage étroit ou bas.
- Ne jamais s'engager sur un pont de chargement sans avoir vérifié:
 - Qu'il est convenablement mis en place et amarré.
 - Que l'organe avec lequel il est en liaison (wagon, camion, etc.), ne peut se déplacer.
 - Que ce pont est prévu pour le poids total du chariot élévateur éventuellement en charge.
 - Que ce pont est prévu pour l'encombrement du chariot élévateur.
- Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher ou dans un monte-charge, sans avoir la certitude qu'ils sont bien prévus pour le poids et l'encombrement du chariot élévateur éventuellement en charge et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.
- Prendre garde aux quais de chargement, tranchées, échafaudages, terrains meubles, regards.
- S'assurer de la stabilité et de la fermeté du sol sous les roues avant de lever la charge.
- S'assurer que l'échafaudage, la plate-forme de chargement, la pile ou le sol sont capables de supporter la charge.

- Ne jamais empiler des charges sur terrain accidenté, elles risquent de se renverser.
- La charge ou l'accessoire ne doit pas être laissée en hauteur un long moment juste au-dessus d'une structure en raison de la descente du mât. Dans un tel cas, une surveillance permanente doit être prévue pour réajuster la hauteur des fourches ou de l'accessoire si besoin.
- Dans le cas de travaux à proximité de lignes électriques aériennes, s'assurer que la distance de sécurité soit suffisante entre la zone de travail du chariot élévateur et la ligne électrique.

⚠ IMPORTANT ⚠

Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale.

Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez le chariot élévateur trop près de câbles électriques.

En cas de vent fort, ne pas faire de manutention mettant en danger la stabilité du chariot élévateur et de la charge, surtout si la charge à une prise au vent importante.

D - VISIBILITÉ

- La sécurité des personnes se trouvant dans la zone d'évolution du chariot élévateur ainsi que celle du chariot élévateur et de son opérateur, sont liées à la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur, en toutes circonstances et en permanence.
- Ce chariot élévateur a été conçu afin de permettre une bonne visibilité (directe ou indirecte à l'aide de rétroviseurs) de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur pendant les opérations de roulage, chariot à vide, mât en position transport.
- Si le volume de la charge limite la visibilité vers l'avant, des précautions particulières doivent être prises:
 - Déplacement en marche arrière,
 - Aménagement du site,
 - Aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne,
 - Dans tous les cas, éviter les trajets trop longs en marche arrière.
- Dans tous les cas où la visibilité sur le parcours s'avérerait insuffisante, se faire aider par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- Maintenir en état de fonctionnement, de réglage et de propreté tous les éléments concernant à améliorer la visibilité: pare-brise et vitres, essuie-glaces et lave-glaces, éclairages routier et de travail, rétroviseurs.

E - DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Le chariot élévateur ne doit être démarré ou manœuvré que lorsque l'opérateur est assis au poste de conduite, ceinture de sécurité mise et réglée.

- En cas de nécessité, le remorquage impose le passage au point mort de la transmission (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

INSTRUCTIONS

- S'assurer de la fermeture et du verrouillage du ou des capot(s).
- S'assurer que le sélecteur de marche est au neutre.
- Tourner la clé de contact au cran I pour la mise du contact électrique.
- Observer tous les instruments de contrôle à intervalles réguliers en cours d'utilisation, de façon à détecter rapidement les anomalies et à pouvoir y remédier dans les plus brefs délais.
- Si un instrument ne donne pas l'indication correcte, couper le contact électrique et engager immédiatement les mesures nécessaires.

F - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation du chariot élévateur, notamment:

- Risque de perte de contrôle.

- Risque de perte de stabilité latérale et frontale du chariot élévateur.

L'opérateur doit rester maître de son chariot élévateur.

En cas de renversement du chariot élévateur, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident.

LE FAIT DE RESTER ATTACHE DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

- Respecter les règles de circulation de l'entreprise ou à défaut le code de la route.
- Ne pas accomplir d'opérations qui dépassent les capacités du chariot élévateur ou de l'accessoire.
- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol et le tablier incliné en arrière.
- Ne transporter que des charges équilibrées et correctement arrimées pour éviter tout risque de chute de la charge.
- S'assurer que les palettes, caisses, etc., sont en bon état et appropriées à la charge à lever.
- Se familiariser avec le chariot élévateur sur le terrain où il devra évoluer.
- S'assurer de l'efficacité des freins de service.
- La vitesse de déplacement du chariot élévateur en charge, ne doit pas excéder les 12 km/h.
- Conduire en souplesse et choisir une vitesse appropriée aux conditions d'utilisation (configuration du terrain, charge du chariot élévateur).
- Ne pas utiliser les commandes hydrauliques du mât, lorsque le chariot élévateur est en mouvement.
- Ne manœuvrer le chariot élévateur avec le mât en position relevée qu'exceptionnellement avec une extrême prudence, une vitesse très réduite et un freinage en douceur. S'assurer d'une visibilité suffisante.
- Amorcer les virages à vitesse réduite.
- Rester en toutes circonstances, maître de sa vitesse.
- Sur terrain humide, glissant ou inégal, conduire lentement.
- Freiner progressivement et sans brutalité.
- Agir sur le sélecteur de marche du chariot élévateur seulement à l'arrêt et sans brutalité.
- Ne pas conduire avec le pied maintenu sur la pédale des freins de service.
- Toujours se rappeler que la direction de type hydrostatique est très sensible aux mouvements du volant, aussi faut-il tourner progressivement et non par à-coups.
- Ne pas laisser le contact électrique trop longtemps sans nécessité.
- Ne pas quitter le poste de conduite du chariot élévateur avec une charge levée.
- Regarder dans la direction de la marche et toujours conserver une bonne visibilité sur le parcours.
- Utiliser fréquemment les rétroviseurs.
- Contourner les obstacles.
- Ne jamais rouler sur le bord d'un fossé ou d'une déclivité importante.
- L'utilisation simultanée de deux chariots élévateurs pour manutentionner des charges lourdes ou encombrantes est une manœuvre dangereuse, nécessitant des précautions particulières. Elle ne doit être effectuée qu'exceptionnellement et après analyse des risques.
- Le contacteur à clé constitue un dispositif d'arrêt d'urgence en cas d'anomalie de fonctionnement, pour les chariots élévateurs non équipés d'arrêt coup-de-poing.

INSTRUCTIONS

- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol et le tablier incliné en arrière.
- Desserrer le frein de stationnement.
- Placer le sélecteur de marche dans la direction désirée et accélérer modérément pour permettre le déplacement du chariot élévateur.

G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais laisser la clé de contact sur le chariot élévateur en l'absence de l'opérateur.
- Lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt, ou lorsque l'opérateur doit quitter son poste de conduite (même momentanément), poser les fourches ou l'accessoire à terre, serrer le frein de stationnement et mettre le sélecteur de marche au neutre.
- S'assurer que le chariot élévateur n'est pas dans un emplacement où il pourrait gêner la circulation et à moins d'un mètre du rail d'une voie ferrée.
- En cas de stationnement prolongé sur un site, protéger le chariot élévateur contre les intempéries, débrancher la batterie et la recharger au maximum, fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...). Pour un stationnement de plusieurs mois dans une zone à environ 20°C, prévoir au moins une charge par mois.

INSTRUCTIONS

- Parquer le chariot élévateur sur un terrain plat ou sur une pente de déclivité inférieure à 15 %.
- Mettre le sélecteur de marche au neutre.
- Serrer le frein de stationnement.
- Poser les fourches ou l'accessoire bien à plat sur le sol.
- Dans le cas d'utilisation d'un accessoire avec grappin ou pince, d'une benne à ouverture hydraulique, fermer complètement l'accessoire.
- Couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé.
- Retirer la clé de contact.
- Débrancher la prise de batterie.
- Si nécessaire, recharger la batterie.
- Verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).

H - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR LA VOIE PUBLIQUE

CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot élévateur doit être muni d'une plaque d'exploitation.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'opérateur circulant sur la voie publique doit observer les prescriptions de la législation routière en vigueur.
- Le chariot élévateur doit être conforme aux dispositions de la législation routière en vigueur. Si nécessaire, des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

INSTRUCTIONS

- S'assurer que le gyrophare est en place, le mettre en marche et vérifier son fonctionnement.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Éteindre les phares de travail si le chariot élévateur en est équipé.
- Mettre l'accessoire à environ 300 mm du sol.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC UN ACCESSOIRE À L'AVANT

- Vous devez observer la réglementation en vigueur dans votre pays concernant la possibilité de circuler sur la voie publique avec un accessoire à l'avant de votre chariot élévateur.
- Dans le cas où la législation routière de votre pays autorise la circulation avec un accessoire à l'avant, il convient au minimum de:
 - Protéger et signaler toutes les arêtes vives et/ou dangereuses de l'accessoire (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: PROTECTION DES ACCESSOIRES).
 - L'accessoire doit être sans charge.
 - Vérifier que l'accessoire ne masque pas la plage éclairante des phares avant.
 - S'assurer que la législation en vigueur dans votre pays, ne prévoit pas d'autres obligations.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC UNE REMORQUE

- Pour l'utilisation d'une remorque, observer la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Ne pas oublier de relier l'équipement électrique de la remorque à celui du chariot élévateur.
- Le freinage de la remorque doit être conforme à la législation en vigueur.
- En cas de traction d'une remorque avec freinage assisté, le chariot élévateur tracteur doit obligatoirement être équipé d'un dispositif de freinage de remorque. Dans ce cas, ne pas oublier de relier l'équipement de freinage de la remorque à celui du chariot élévateur.
- L'effort vertical sur le crochet de remorquage ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre chariot élévateur).
- Le Poids Total Roulant Autorisé ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre chariot élévateur).

EN CAS DE NÉCESSITE, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

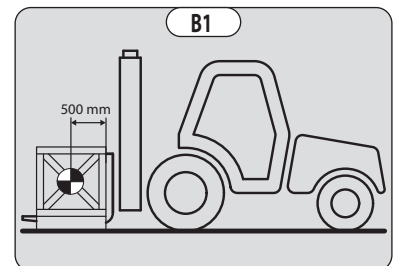
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE

A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE

- Seuls les accessoires homologués par MANITOU, sont utilisables sur ses chariots élévateurs.
- S'assurer que l'accessoire est approprié aux travaux à effectuer (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- S'assurer que l'accessoire est correctement installé et verrouillé sur le tablier du chariot élévateur.
- S'assurer du bon fonctionnement des accessoires de votre chariot élévateur.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge du chariot élévateur avec l'accessoire utilisé.
- Ne pas dépasser la capacité nominale de l'accessoire.
- Ne jamais lever une charge élinguée sans accessoire prévu à cet effet. Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITÉ

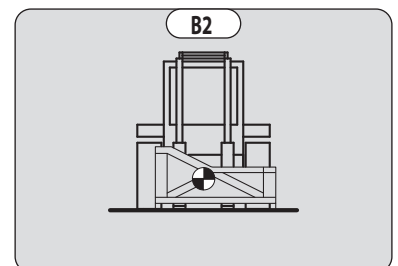
- Avant de prendre une charge, vous devez connaître sa masse et son centre de gravité.
- L'abaque de charge relatif à votre chariot élévateur est valable pour une charge dont la position longitudinale du centre de gravité est à 500 ou 600 mm du talon des fourches (suivant modèle de chariot élévateur) (fig. B1). Pour un centre de gravité supérieur, consulter votre concessionnaire.
- Pour les charges irrégulières, déterminer le centre de gravité dans le sens transversal avant toute manutention (fig. B2) et le positionner dans l'axe longitudinal du chariot élévateur.



⚠ IMPORTANT ⚠

Il est interdit de manutentionner une charge supérieure à la capacité effective définie sur l'abaque du chariot élévateur.

Pour les charges à centre de gravité mobile (ex. liquide), tenir compte des variations du centre de gravité pour déterminer la charge à manutentionner et redoubler de prudence et de vigilance pour limiter au maximum ces variations.



C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

L'assiette transversale, est la pente transversale du châssis par rapport à un plan horizontal.

Le levage du mât réduit la stabilité latérale du chariot élévateur. L'assiette transversale du chariot élévateur doit être assurée avec le mât en position basse.

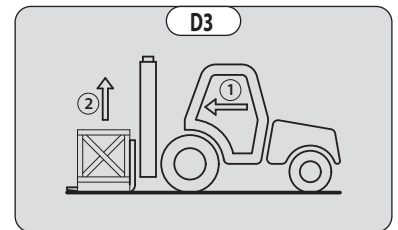
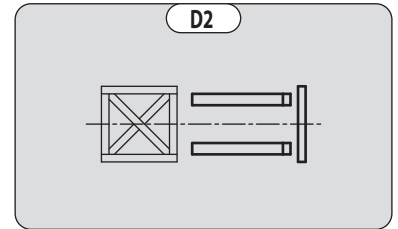
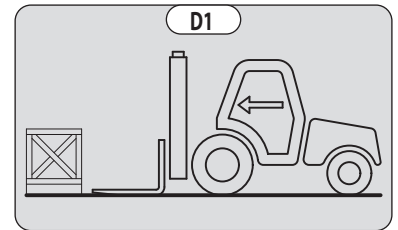
D - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL

- Approcher le chariot élévateur perpendiculairement à la charge, avec les fourches à l'horizontale (fig. D1).
- Ajuster l'écartement et le centrage des fourches par rapport à la charge pour assurer sa stabilité (fig. D2) (des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire).
- Ne jamais lever une charge avec une seule fourche.

⚠ IMPORTANT ⚠

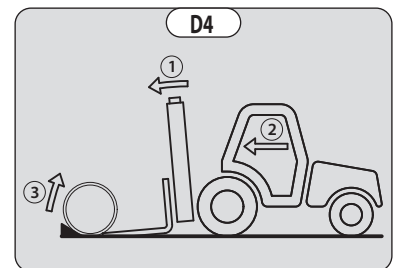
Attention aux risques de pincement ou d'écrasement des membres lors de l'ajustement manuel des fourches.

- Avancer lentement le chariot élévateur (1) et amener les fourches en butée devant la charge (fig. D3). Si besoin, lever légèrement le mât (2) pendant la prise de la charge.
- Amener la charge en position transport.
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité (perte de la charge au freinage ou en descente).



CAS D'UNE CHARGE NON PALETTISÉE

- Incliner le tablier (1) vers l'avant et avancer lentement le chariot élévateur (2) pour amener les fourches sous la charge (fig. D4). Si besoin, caler la charge.
- Continuer à avancer le chariot élévateur (2) en inclinant le tablier (3) (fig. D4) vers l'arrière pour placer la charge sur les fourches.
- Assurer la stabilité longitudinale et latérale de la charge.



E - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

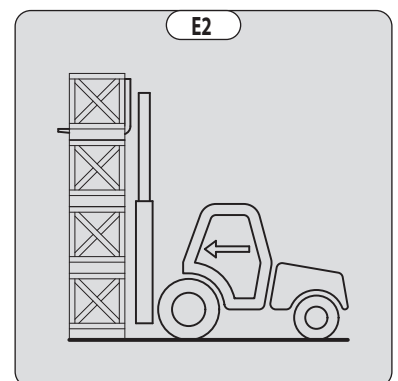
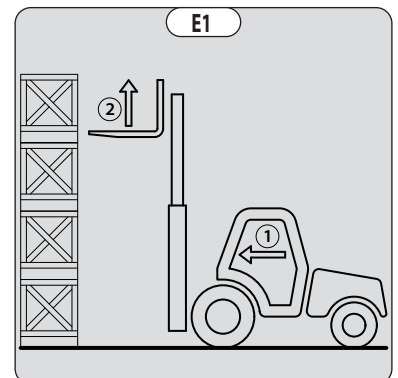
⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas, vous ne devez lever le mât si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR).

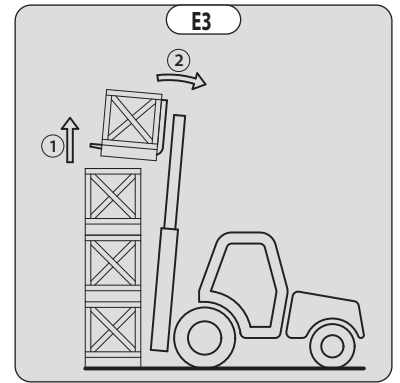
RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUE

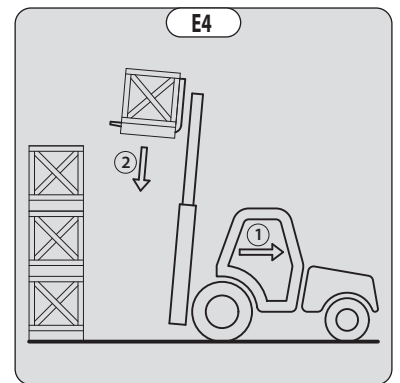
- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Approcher le chariot élévateur avec le mât vertical (1) et lever les fourches jusqu'au niveau de la charge (2) (fig. E1).
- En manœuvrant doucement et prudemment, amener les fourches en butée devant la charge (fig. E2).
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.



- Lever légèrement la charge (1) (fig. E3).
- Incliner suffisamment le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. E3).

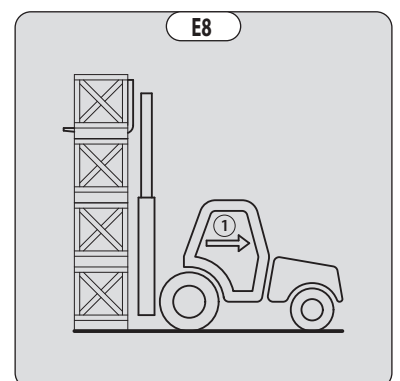
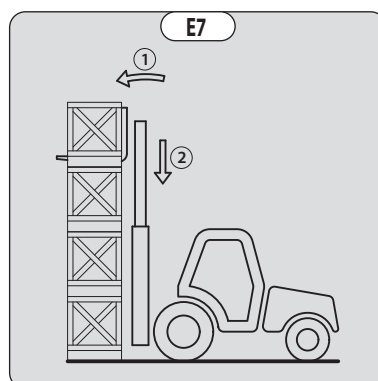
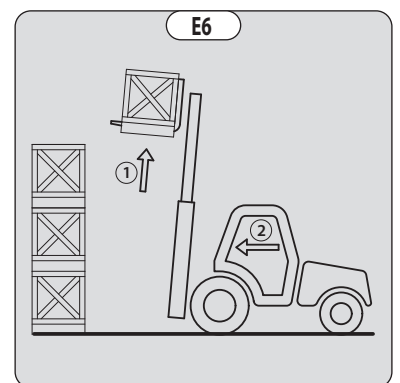
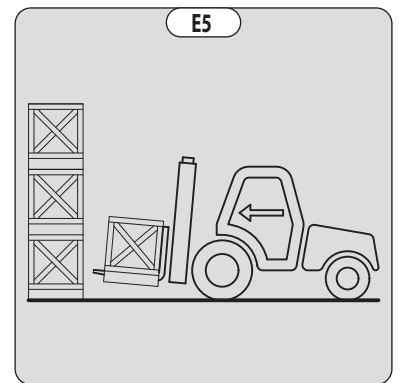


- Reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la charge (fig. E4).
- Descendre le mât (2) pour amener la charge en position transport (fig. E4).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

- Approcher la charge en position transport devant la pile (fig. E5).
- Lever le mât (1) jusqu'à ce que la charge soit plus haute que la pile, et avancer le chariot élévateur (2) (fig. E6) en manœuvrant très doucement et prudemment jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de la pile.
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Placer la charge à l'horizontale en inclinant le mât vers l'avant (1) et déposer celle-ci sur la pile (2) en s'assurant du bon positionnement de la charge (fig. E7).
- Reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager les fourches (fig. E8).
- Amener les fourches en position transport.



INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

NOTA: Pour toute intervention autre que l'entretien régulier (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN), consulter votre concessionnaire.

- Porter des vêtements adaptés pour la maintenance du chariot élévateur, éviter les bijoux et les vêtements flottants. Attacher et protéger vos cheveux si besoin.
- Avant toute intervention sur le chariot élévateur, couper le contact électrique à l'aide de la clé de contact et la retirer.
- Lire attentivement la notice d'instructions.
- Effectuer les réparations nécessaires, mêmes mineures, immédiatement.
- Réparer toute fuite, même mineure, immédiatement.
- Veiller à ce que l'évacuation des matières consommables et des pièces usagées soit effectuée en toute sécurité et de manière écologique.
- Attention aux risques de brûlures et de projection d'acide de la batterie.

ENTRETIEN

- Effectuer l'entretien périodique (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN) en vue de maintenir votre chariot élévateur en bon état de fonctionnement. Le non-respect de l'entretien périodique peut mettre fin aux conditions de garantie contractuelle.

CARNET DE MAINTENANCE

- Les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations de la partie: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN et les autres opérations d'inspection, d'entretien, de réparation ou de modifications effectuées sur le chariot élévateur ou sur ses accessoires doivent être consignées dans un carnet de maintenance. Pour chaque opération, sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes ou entreprises les ayant effectuées, la nature de l'opération et le cas échéant, sa périodicité. Dans le cas de remplacement d'éléments du chariot élévateur, les références de ces éléments sont indiquées.

NIVEAUX DES LUBRIFIANTS

- Utiliser les lubrifiants préconisés (n'utiliser en aucun cas des lubrifiants usagés).

ÉLECTRICITÉ

NOTA: Toute intervention sur le circuit électrique est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais rajouter d'acide dans la batterie.

En aucun cas la polarité de la batterie ne doit être inversée.

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prendre les précautions suivantes:

- Porter des lunettes de protection, gants, tablier et vêtements antiacides.
- Retirer les bagues, montre, bracelet et vêtements comportant des parties métalliques.
 - Manipuler la batterie à l'horizontale.
 - Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
 - Travailler dans un local suffisamment aéré.
- Se laver les mains après chaque intervention sur la batterie, car l'acide est corrosif.
- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.

- N'utiliser que des outils à isolation électrique.
- Ne pas fumer ou s'approcher du chariot élévateur avec une flamme lors de la charge d'une batterie (en raison du dégagement d'hydrogène).
- Ne pas déposer de pièces métalliques sur la batterie.
- Débrancher la batterie avant de travailler sur le circuit électrique.
- Manipuler la batterie uniquement à l'horizontale.
- Pour tout changement de batterie, utiliser les batteries qui correspondent aux poids, aux dimensions et la capacité du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).
- Faire le niveau d'électrolyte de la batterie qu'avec de l'eau distillée ou déminéralisée.

HYDRAULIQUE

NOTA: Toute intervention sur le circuit hydraulique de manutention de la charge est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN.

⚠ IMPORTANT ⚠

La modification du réglage et le démontage des VALVES D'ÉQUILIBRAGE ou des CLAPETS DE SÉCURITÉ, pouvant équiper les vérins de votre chariot élévateur, sont dangereux.

Les ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES, pouvant équiper votre chariot élévateur, sont des appareils sous pression.

Le démontage de ces appareils ainsi que leurs tuyauteries est dangereux.

Ces opérations doivent être réalisées que par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

- Ne pas essayer de desserrer les raccords, les flexibles ou un composant hydraulique avec le circuit sous pression.

SOUDURE

⚠ IMPORTANT ⚠

Toute soudure électrique sur le chariot élévateur est interdite au risque de détériorer les éléments électriques, notamment le variateur (consulter votre concessionnaire).

LAVAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

NOTA: Toute intervention de lavage, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Débrancher et protéger la prise batterie avant toute opération de lavage.

Ne pas mouiller les composants électriques

Ne pas utiliser de nettoyeur à vapeur ou haute pression, ni de jet de lavage.

- La batterie doit toujours être propre et sèche afin d'éviter les phénomènes d'autodécharge et les courants de fuite (voir 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).
- Ne pas couvrir la batterie avec une feuille plastique, ceci provoque une accumulation d'électricité statique et peut provoquer une explosion.
- Nettoyer le chariot élévateur ou au moins la zone concernée avant toute intervention.
- Lors du lavage, éviter les articulations, les composants et connexions électriques.
- Si besoin, protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques.
- Nettoyer le chariot élévateur de toute trace d'huile ou de graisse.

TRANSPORT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

⚠ IMPORTANT ⚠

Le transport du chariot élévateur comporte de réels risques pour l'opérateur et ses intervenants.

- Remorquer, élinguer ou transporter le chariot élévateur (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INTRODUCTION

Les recommandations ci-dessous ont pour but d'éviter que le chariot élévateur ne s'endommage lorsqu'il est retiré du service pendant une période prolongée.



Les procédures d'arrêt de longue durée et de remise en service du chariot élévateur, doivent être effectuées par votre concessionnaire. Cette période d'arrêt de longue durée ne doit pas dépasser les 12 mois.

PRÉPARATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Nettoyer entièrement le chariot élévateur.
- Contrôler et réparer toutes les fuites éventuelles d'huile ou d'acide.
- Remplacer ou réparer toutes les pièces usées ou endommagées.
- Laver les surfaces peintes du chariot élévateur à l'eau claire et froide et les essuyer.
- Faire les retouches de peinture nécessaires.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Vérifier que les tiges des vérins du mât sont bien toutes en position rentrée.
- Enlever la pression dans les circuits hydrauliques.

PROTECTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Débrancher la batterie et la stocker dans un lieu sûr à l'abri du froid, après l'avoir rechargée au maximum (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).
- Mettre le chariot élévateur sur chandelles de manière à ce que les pneumatiques ne soient pas en contact avec le sol et desserrer le frein de stationnement.
- Protéger contre la corrosion les tiges des vérins qui ne seraient pas rentrées.
- Envelopper les pneumatiques.

NOTA: Si le chariot élévateur doit être stocké à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche étanche.

REMISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Remonter et rebrancher la batterie (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).
- Enlever les protections sur les tiges des vérins.
- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).
- Serrer le frein de stationnement et enlever les chandelles.
- Procéder au graissage complet du chariot élévateur (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).
- Démarrer le chariot élévateur en respectant les instructions et les consignes de sécurité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Effectuer tous les mouvements hydrauliques du mât, en insistant sur les fins de courses de chaque vérin.

MISE AU REBUT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

MANITOU respecte les réglementations issues de la directive 2000/53/CE relative à la fin de vie du chariot élévateur. Ce chariot élévateur ne comporte aucune substance et aucun matériau proscrit par la directive 2000/53/CE.

NOTA: Veiller à ce que l'évacuation des matières consommables et des pièces usagées soit effectuée en toute sécurité et de manière écologique.

Avant de mettre au rebut le chariot élévateur, consulter votre concessionnaire.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

MÉTAUX

- Ils sont récupérables et recyclables à 100 %.

MATIÈRES PLASTIQUES

- Les pièces plastiques sont repérées par un marquage, conformément à la réglementation en vigueur.
- Afin de faciliter le processus de recyclage, l'éventail des matériaux utilisés a été limité.
- La majeure partie des matières plastiques est constituée par des plastiques dits thermoplastiques aisément recyclables par fusion, granulation ou broyage.

CAOUTCHOUCS

- Les pneus et les joints peuvent être broyés pour être utilisés dans la fabrication du ciment ou pour obtenir des granulés réutilisables.

VERRES

- Ils peuvent être démontés et collectés pour être traités par les verriers.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En confiant l'entretien de votre chariot élévateur au réseau MANITOU, le risque de pollution est limité et la contribution à la protection de l'environnement est respectée.

PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES

- Ne pas abandonner les pièces en pleine nature.
- MANITOU et son réseau ont souscrit à une démarche de protection de l'environnement par le recyclage.

HUILES USÉES

- Le réseau MANITOU en fait assurer la collecte et le traitement.
- En lui confiant les vidanges, le risque de pollution en est limité.

BATTERIES ET PILES USAGÉES

- Ne pas jeter les batteries et les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.
- Rappporter au réseau MANITOU ou à tout autre point de collecte agréé.

NOTA: MANITOU a pour objectif de fabriquer des chariots élévateurs offrant les meilleures performances et limitant les émissions polluantes.

2 - DESCRIPTION

TABLES DES MATIÈRES

2 - DESCRIPTION

<i>DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ (ME 418 48V S3 / ME 420 48V S3 / ME 425 C 48V S3)</i>	4
<i>DÉCLARATION «UKCA» DE CONFORMITÉ (ME 418 48V S3 / ME 420 48V S3 / ME 425 C 48V S3)</i>	6
<i>ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ</i>	8
<i>IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR</i>	10
<i>CARACTÉRISTIQUES</i>	12
<i>CARACTÉRISTIQUES DES MÂTS ET ABAQUES DE CHARGE</i>	14
<i>CARACTÉRISTIQUES DE LA BATTERIE</i>	16
<i>PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE</i>	18
<i>INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE</i>	20

DECLARATION "CE" DE CONFORMITÉ (ME 315 48V S3 / ME 316 48V S3 / ME 318 48V S3 / ME 320 48V S3)

Ce document est un modèle de déclaration de conformité CE reflétant le contenu de la déclaration d'origine fournie avec la machine.

Ce modèle et le document original peuvent contenir des champs de données qui ne s'appliquent pas à la machine. Ces champs sont laissés vides s'ils ne sont pas pertinents.

Consultez les certificats originaux pour toutes les valeurs pertinentes pour votre machine.

1) DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ (originale) «EC» DECLARATION OF CONFORMITY (original)

2) Constructeur, *Manufacturer* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, RUE DE L'AUBINIÈRE - B.P 10249
44158 - ANCENIS - CEDEX - FRANCE**

4) Titulaire du dossier technique, *Holder of the technical file* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, RUE DE L'AUBINIÈRE - B.P 10249
44158 - ANCENIS - CEDEX - FRANCE**

5) Le constructeur déclare que la machine décrite ci-après, *The manufacturer declares that the machine described below* :

ME 315 48V S3

ME 316 48V S3

ME 318 48V S3

ME 320 48V S3

6) Est conforme aux directives suivantes et à leurs transpositions en droit national (si applicables), *Complies with the following directives and their transpositions into national law (if applicable)* :

2006/42/CE

7) Pour les machines annexe IV, *For annex IV machines* : Non applicable

8) Numéro d'attestation, *Certificate number* : Non applicable

9) Organisme notifié, *Notified body* : Non applicable

2000/14/CE + 2005/88/CE

10) Procédure appliquée, *Applied procedure* :

9) Organisme notifié, *Notified body* :

11) Niveau de puissance acoustique, *Sound power level* :

12) Mesuré, *Measured* : dB (A)

13) Garanti, *Guaranteed* : dB (A)

2014/30/UE

14) Normes harmonisées utilisées, *Harmonised standards used* :

EN 12895

15) Normes ou dispositions techniques utilisées, *Standards or technical provisions used* :

-

16) Fait à, *Done at* :

17) Date, *Date* :

18) Nom du signataire, *Name of signatory* :

19) Fonction, *Function* :

20) Société, *Company* :

21) Signature, *Signature* :

- bg :** 1) удостоверение за « CE » съответствие (оригинална), 2) Фирмата, 3) Адрес, 4) Техническо досие, 5) Фабрикант на описаната по-долу машина, 6) Обявява, че тази машина, 7) Отговаря на следните директиви и на тяхното съответствие национално право, 8) За машините към допълнение IV, 9) Номер на удостоверението, 10) Наименувана фирма, 15) хармонизирани стандарти използвани, 16) стандарти или технически правила, използвани, 17) Изработено в, 18) Дата, 19) Име на разписалия се, 20) Функция, 21) Функция.
- cs :** 1) *ES prohlášení o shodě (původní)*, 2) Název společnosti, 3) Adresa, 4) Technická dokumentace, 5) Výrobce níže uvedeného stroje, 6) Prohlašuje, že tento stroj, 7) Je v souladu s následujícími směrnici a s směrnici transponovanými do vnitrostátního práva, 8) Pro stroje v příloze IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikační orgán, 15) harmonizované normy použity, 16) Norem a technických pravidel používaných, 17) Místo vydání, 18) Datum vydání, 19) Jméno podepsaného, 20) Funkce, 21) Podpis.
- da :** 1) *EF Overensstemmelseserklæring (original)*, 2) Firmaet, 3) Adresse, 4) tekniske dossier, 5) Konstruktor af nedenfor beskrevne maskine, 6) Erklærer, at denne maskine, 7) Overholder nedennævnte direktiver og disses gennemførelse til national ret, 8) For maskiner under bilag IV, 9) Certifikat nummer, 10) Bemyndiget organ, 15) harmoniserede standarder, der anvendes, 16) standarder eller tekniske regler, 17) Udfærdiget i, 18) Dato, 19) Underskrivers navn, 20) Funktion, 21) Underskrift.
- de :** 1) *EG-Konformitätserklärung (original)*, 2) Die Firma, 3) Adresse, 4) Technischen Unterlagen, 5) Hersteller der nachfolgend beschriebenen Maschine, 6) Erklärt, dass diese Maschine, 7) den folgenden Richtlinien und deren Umsetzung in die nationale Gesetzgebung entspricht, 8) Für die Maschinen laut Anhang IV, 9) Bescheinigungsnummer, 10) Benannte Stelle, 15) angewandten harmonisierten Normen, 16) angewandten sonstigen technischen Normen und Spezifikationen, 17) Ausgestellt in, 18) Datum, 19) Name des Unterzeichners, 20) Funktion, 21) Unterschrift.
- el :** 1) *Δήλωση συμμόρφωσης CE (πρωτότυπο)*, 2) Η εταιρεία, 3) Διεύθυνση, 4) τεχνικό φάκελο, 5) Κατασκευάστρια του εξής περιγραφόμενου μηχανήματος, 6) Δηλώνει ότι αυτό το μηχάνημα, 7) Είναι σύμφωνο με τις εξής οδηγίες και τις προσαρμογές τους στο εθνικό δίκαιο, 8) Για τα μηχανήματα παραρτήματος IV, 9) Αριθμός δήλωσης, 10) Κοινοποιημένος φορέας, 15) εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται, 16) Πρότυπα ή τεχνικούς κανόνες που χρησιμοποιούνται, 16) Είναι σύμφωνο με τα εξής πρότυπα και τεχνικές διατάξεις, 17) Εν, 18) Ημερομηνία, 19) Όνομα του υπογράφοντος, 20) Θέση, 21) Υπογραφή.
- es :** 1) *Declaración DE de conformidad (original)*, 2) La sociedad, 3) Dirección, 4) expediente técnico, 5) Constructor de la máquina descrita a continuación, 6) Declara que esta máquina, 7) Está conforme a las siguientes directivas y a sus transposiciones en derecho nacional, 8) Para las máquinas anexo IV, 9) Número de certificación, 10) Organismo notificado, 15) normas armonizadas utilizadas, 16) Otras normas o especificaciones técnicas utilizadas, 17) Hecho en, 18) Fecha, 19) Nombre del signatario, 20) Función, 21) Firma.
- et :** 1) *EÜ vastavusdeklaratsioon (algupärane)*, 2) Äriühing, 3) Aadress, 4) Tehniline dokumentatsioon, 5) Seadme tootja, 6) Kinnitab, et see toode, 7) On vastavuses järgmistele direktiivide ja nende riigisisese õigussesse ülevõtmiseks vastuvõetud õigusaktidega, 8) IV lisas loetletud seadmete puhul, 9) Tunnistuse number, 10) Sertifitseerimisasutus, 15) kasutatud ühtlustatud standardite, 16) Muud standardites või spetsifikatsioonides kasutatakse, 17) Väljaandmise koht, 18) Väljaandmise aeg, 19) Allkirjastaja nimi, 20) Amet, 21) Allkiri.
- fi :** 1) *EY-vaatimustenmukaisuusvakuutus (alkuperäiset)*, 2) Yritys, 3) Osoite, 4) teknisen eritelmän, 5) Jäljessä kuvatun koneen valmistaja, 6) Vakuuttaa, että tämä kone, 7) Täyttää seuraavien direktiivien sekä niitä vastaavien kansallisten säännösten vaatimukset, 8) Liitteen IV koneiden osalta, 9) Todistuksen numero, 10) Ilmoitettu laitos, 15) yhdenmukaistettuja standardeja käytetään, 16) muita standardeja tai eritelmät, 17) Paikka, 18) Aika, 19) Allekirjoittajan nimi, 20) Toimi, 21) Allekirjoitus.
- ga :** 1) «*CE*» dearbhú comhréachta (bunaidh), 2) An comhlacht, 3) Seoladh, 4) comhad teicniúil, 5) Déantóir an innill a thuariscítear thíos, 6) Dearbhaíonn sé go bhfuil an t-inneall, 7) Go gclonn sé le na treoracha seo a leanas agus a trasúimh isteach i ndlí náisiúnta, 8) Le haghaidh innill an agusín IV, 9) Uimhir teastais, 10) Comhlacht a chuireadh i bhfios, 15) caighdeáin comhchuibhithe a úsáidtear, 16) caighdeáin eile nó sonraíochtaí teicniúla a úsáidtear, 17) Déanta ag, 18) Dáta, 19) Ainm an tsíniheora, 20) Feidhm, 21) Síniú.
- hu :** 1) *CE megfelelőségi nyilatkozat (eredeti)*, 2) A vállalat, 3) Cím, 4) műszaki dokumentáció, 5) Az alábbi gép gyártója, 6) Kijelenti, hogy a gép, 7) Megfelel az alábbi irányelveknek valamint azok honosított előírásainak, 8) A IV. melléklet gépeihez, 9) Bizonylati szám, 10) Értesített szervezet, 15) felhasznált harmonizált szabványok, 16) egyéb felhasznált műszaki szabványok és előírások hivatkozásai, 17) Kelt (hely), 18) Dátum, 19) Aláíró neve, 20) Funkció, 21) Aláírás.
- is :** 1) *Samræmisvottorð ESB (upprunalega)*, 2) Fyrirtækið, 3) Aðsetur, 4) Tæknilegar skrá, 5) Smíðir tækisins sem lýst er hér á eftir, 6) Staðfestir að tækið, 7) Samræmist eftirfarandi stöðlum og staðfærslu þeirra með hljóðin af þjóðarrétti, 8) Fyrir tækin í aukakafli IV, 9) Staðfestingarnúmer, 10) Tilkynnt til, 15) samhverfa staðla sem notaðir, 16) önnur staðlar eða forskriftir notað, 17) Staður, 18) Dagsetning, 19) Nafn undirritaðs, 20) Staða, 21) Undirskrift.
- it :** 1) *Dichiarazione CE di conformità (originale)*, 2) La società, 3) Indirizzo, 4) fascicolo tecnico, 5) Costruttore della macchina descritta di seguito, 6) Dichiaro che questa macchina, 7) È conforme alle direttive seguenti e alle relative trasposizioni nel diritto nazionale, 8) Per le macchine Allegato IV, 9) Numero di Attestazione, 10) Organismo notificato, 15) norme armonizzate applicate, 16) altre norme e specifiche tecniche applicate, 17) Stabilita a, 18) Data, 19) Nome del firmatario, 20) Funzione, 21) Firma.
- lt :** 1) *CE atitikties deklaracija (originalas)*, 2) Bendrovė, 3) Adresas, 4) Techninė byla, 5) Žemiau nurodytas įrenginio gamintojas, 6) Pareiškia, kad šis įrenginys, 7) Atitinka toliau nurodytas direktyvas ir į nacionalinius teisės aktus perkeltas jų nuostatas, 8) IV priedas dėl mašinų, 9) Sertifikato Nr., 10) Paskelbtoji įstaiga, 15) suderintus standartus naudojamas, 16) Kiti standartai ir techninės specifikacijos, 17) Pasirašyta, 18) Data, 19) Pasirašiusio asmens vardas ir pavardė, 20) Pareigos, 21) Parašas.
- lv :** 1) *EK atbilstības deklarācija (oriģināls)*, 2) Uzņēmums, 3) Adrese, 4) tehniskās lietas, 5) Talāk aprakstītās iekārtas ražotājs, 6) Apliecinā, ka šī iekārta, 7) Ir atbilstoša tālāk norādītajām direktīvam un to transpozīcijai nacionālajā likumdošanā, 8) Iekārtām IV pielikumā, 9) Apliecināš numurs, 10) Reģistrētā organizācija, 15) lietotajiem saskaņotajiem standartiem, 16) lietotajiem tehniskajiem standartiem un specifikācijām, 17) Sastādīts, 18) Datums, 19) Parakstītāja vārds, 20) Amats, 21) Paraksts.
- mt :** 1) *Dikjarazzjoni ta' Konformità KE (originali)*, 2) Il-kumpanija, 3) Indirizz, 4) fajl tekniku, 5) Manifattriċi tal-magna deskritta hawn isfel, 6) Tiddikjara li din il-magna, 7) Hija konformi hija konformi mad-Direttivi segwenti u l-ligijiet li jimplimentawhom fil-ligi nazjonali, 8) Għall-magni fl-Anness IV, 9) Numru taċ-certifikat, 10) Entità nnotifikata, 15) l-istandards armonizzati użati, 16) standards tekniċi u specifikazzjonijiet oħra użati, 17) Magħmul f', 18) Data, 19) Isem il-firmatarju, 20) Kariga, 21) Firma.
- nl :** 1) *EG-verklaring van overeenstemming (oorspronkelijke)*, 2) Het bedrijf, 3) Adres, 4) technisch dossier, 5) Constructeur van de hierna genoemde machine, 6) Verklaart dat deze machine, 7) In overeenstemming is met de volgende richtlijnen en hun omzettingen in het nationale recht, 8) Voor machines van bijlage IV, 9) Goedkeuringsnummer, 10) Aangezegde instelling, 15) gehanteerde geharmoniseerde normen, 16) andere gehanteerde technische normen en specificaties, 17) Opgemaakt te, 18) Datum, 19) Naam van ondergetekende, 20) Functie, 21) Handtekening.
- no :** 1) *CE-samsvarserklæring (original)*, 2) Selskapet, 3) Adresse, 4) tekniske arkiv, 5) Fabrikant av følgende maskin, 6) Erklærer at denne maskinen, 7) Oppfyller kravene i følgende direktiver, med nasjonale gjennomføringsbestemmelser, 8) For maskinerne i tillegg IV, 9) Attestnummer, 10) Notifisert organ, 15) harmoniserte standarder som brukes, 16) Andre standarder og spesifikasjoner brukt, 17) Utstedt i, 18) Dato, 19) Underskriverens navn, 20) Stilling, 21) Underskrift.
- pl :** 1) *Deklaracja zgodności CE (oryginalne)*, 2) Spółka, 3) Adres, 4) dokumentacji technicznej, 5) Wykonawca maszyny opisanej poniżej, 6) Oświadczka, że ta maszyna, 7) Jest zgodna z następującymi dyrektywami i odpowiadającymi przepisami prawa krajowego, 8) Dla maszyn załącznik IV, 9) Numer certyfikatu, 10) Jednostka certyfikująca, 15) zastosowanych norm zharmonizowanych, 16) innych zastosowanych norm technicznych i specyfikacji, 17) Sporządzono w, 18) Data, 19) Nazwisko podpisującego, 20) Stanowisko, 21) Podpis.
- pt :** 1) *Declaração de conformidade CE (original)*, 2) A empresa, 3) Morada, 4) processo técnico, 5) Fabricante da máquina descrita abaixo, 6) Declara que esta máquina, 7) Está em conformidade às directivas seguintes e às suas transposições para o direito nacional, 8) Para as máquinas no anexo IV, 9) Número de certificado, 10) Entidade notificada, 15) normas harmonizadas utilizadas, 16) outras normas e especificações técnicas utilizadas, 17) Elaborado em, 18) Data, 19) Nome do signatário, 20) Cargo, 21) Assinatura.
- ro :** 1) *Declarație de conformitate CE (originală)*, 2) Societatea, 3) Adresa, 4) cârții tehnice, 5) Constructor al mașinii descrise mai jos, 6) Declară că prezenta mașină, 7) Este conformă cu directivele următoare și cu transpunerea lor în dreptul național, 8) Pentru mașinile din anexa IV, 9) Număr de atestare, 10) Organism notificat, 15) standardele armonizate utilizate, 16) alte standarde și specificații tehnice utilizate, 17) Întocmit la, 18) Data, 19) Numele persoanei care semnează, 20) Funcția, 21) Semnătura.
- sk :** 1) *ES vyhlásenie o zhode (pôvodný)*, 2) Názov spoločnosti, 3) Adresa, 4) technickej dokumentácie, 5) Výrobca nižšie opísaného stroja, 6) Vyhlasuje, že tento stroj, 7) Je v súlade s nasledujúcimi smernicami a smernicami transponovanými do vnútroštátneho práva, 8) Pre stroje v prílohe IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikačný orgán, 15) použité harmonizované normy, 16) použité iné technické normy a predpisy, 17) Miesto vydania, 18) Dátum vydania, 19) Meno podpisujúceho, 20) Funkcia, 21) Podpis.
- sl :** 1) *Izjava o ustreznosti (izvirna)*, 2) Družba, 3) Naslov, 4) tehnične dokumentacije, 5) Proizvajalac tukaj opisanega stroja, 6) Izjavlja, da je ta stroj, 7) Ustreza naslednjim direktivam in njihovi transpoziciji v državno pravo, 8) Za stroje priloga IV, 9) Številka potrdila, 10) Obvestilo organu, 15) uporabljene harmonizirane standarde, 16) druge uporabljene tehnične standarde in zahteve, 17) V, 18) Datum, 19) Ime podpisnika, 20) Funkcija, 21) Podpis.
- sv :** 1) *CE-försäkran om överensstämmelse (original)*, 2) Företaget, 3) Adress, 4) tekniska dokumentationen, 5) Konstruktor av nedan beskrivna maskin, 6) Försäkrar att denna maskin, 7) Överensstämmer med nedanstående direktiv och införlivandet av dem i nationell rätt, 8) För maskinerna i bilaga IV, 9) Nummer för godkännande, 10) Organism som underrättats, 15) Harmoniserade standarder som använts, 16) andra tekniska standarder och specifikationer som använts, 17) Upprättat i, 18) Datum, 19) Namn på den som undertecknat, 20) Befattning, 21) Namntecknin.

DECLARATION "UKCA" DE CONFORMITÉ (ME 315 48V S3 / ME 316 48V S3 / ME 318 48V S3 / ME 320 48V S3)

Ce document est un modèle de déclaration de conformité UKCA reflétant le contenu de la déclaration d'origine fournie avec la machine.

Ce modèle et le document original peuvent contenir des champs de données qui ne s'appliquent pas à la machine. Ces champs sont laissés vides s'ils ne sont pas pertinents.

Consultez les certificats originaux pour toutes les valeurs pertinentes pour votre machine.

UKCA DECLARATION OF CONFORMITY

Manufacturer: **MANITOU BF**
Address: **430, RUE DE L'AUBINIÈRE - BP 10249
44158 ANCENIS CEDEX - FRANCE**
Authorized representative: **MANITOU UK
Ebblake Industrial Estate - Dorset BH 31 6BB
Verwood - United Kingdom**

The manufacturer declares that the below described machinery:

**ME 315 48V S3
ME 316 48V S3
ME 318 48V S3
ME 320 48V S3**

Complies with the following legislation:

The supply of Machinery (Safety) Regulations 2008, as amended

The machine is designed for the lifting of persons:

Applied procedure: Non applicable
Certificate number: Non applicable
Dated:
Approved body: Non applicable

**Noise Emission in the Environment by Equipment
for use Outdoors Regulations 2001, as amended**

Applied procedure:
Approved body:

Sound power level:

Measured: dB (A)
Guaranteed: dB (A)

Electromagnetic Compatibility Regulations 2016, as amended

The following designated standards have been addressed:

EN 12895

The following standards or technical guidance have been addressed:

At: _____ Date: _____
Name of signatory:
Position:
Company:
Signature:

ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

*Nettoyer tous les adhésifs et plaques de sécurité, afin de les rendre lisibles.
Remplacer impérativement les adhésifs et plaques de sécurité qui seraient illisibles ou détériorés.
Vérifier la présence des adhésifs et plaques de sécurité après chaque remplacement de pièces rechange.*

ADHÉSIFS ET PLAQUES

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1		- contacteur à clé
2	52548660	- Frein de stationnement
3	52548603	- Consigne fusibles
4		- Fusibles
5	52759172	- Avertissement risque de mauvaise utilisation (pour le Royaume-Uni uniquement)
6	828054	- Consigne de sécurité de pincement
7	52521861	- Consigne de sécurité mât
8	Consulter votre concessionnaire	- Plaque constructeur
9	828044	- Consigne de sécurité fourches
10	52521805	- Consigne d'élingage
11	24653	- Point d'élingage
12	52531617	- Consigne de sécurité conducteur
13	52548638	- Arrêt d'urgence
14	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge (suivant modèle) *
15	52521860	- Huile hydraulique
16	289101	- Point d'arrimage

* L'abaque de charge mentionné dans la notice est un abaque standard ou vierge. Chaque chariot élévateur associé à un accessoire possède un abaque spécifique. Pour cela, consulter votre concessionnaire.

IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Notre politique étant un souci de constante amélioration de nos produits, certaines modifications peuvent être introduites dans notre gamme de chariots élévateurs, sans que nous soyons tenus d'en aviser notre aimable clientèle.

Lors de toutes commandes de pièces rechanges ou pour tout renseignement d'ordre technique, toujours spécifier:

NOTA: Pour pouvoir communiquer plus facilement tous ces numéros, il est recommandé de les inscrire dans les emplacements prévus à cet effet lors de la réception du chariot élévateur.

PLAQUE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

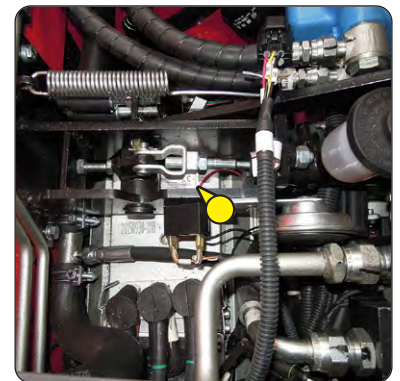
- A - MODÈLE
- B - SÉRIE
- C - N° de série
- D - Année de fabrication
- E - Année de modèle
- F - Poids Total Roulant Autorisé
- G - Poids sans la batterie
- H - Tension nominale
- I - N° d'homologation
- J - Poids de la batterie mini
- K - Poids de la batterie maxi
- L - Pression des pneumatiques

MANITOU					
MANTOU BE 44758 ANLEMS CEDEX FRANCE					
MODELLO	SERIE	SERIE	N° di serie	N° di serie	
MODEL	SERIES	SERIE	Serial No	Serial No	
A	B		C		
Année de fabrication / Anno di fabbricazione / Year of manufacture / Año de fabricación	Année modèle / Anno modello / Model year		P.T.R.A. / Max. load weight / P.T.R.A.		
D	E		F		
Poids sans la batterie / Weight excluding battery / Peso sin la batería	Tension nominale / Nominal Voltage / Tensione nominale		N° d'homologation / Homologation No / N° de homologación		
G	H	V	I		
Poids de la batterie avenue / Maximum weight of the battery / Peso della batteria massima	Tension nominale / Nominal Voltage / Tensione nominale		Pression des pneumatiques / Bar / Tire pressure / Bar / Pressione dei pneumatici / Bar / Pesiòn de los neumáticos / Bar / Front / Arrière / Avant / Trasero		
J	K	kg	L		
Poids de la batterie mini / Minimum weight of the battery / Peso della batteria minima	Poids de la batterie maximale / Maximum weight of the battery / Peso della batteria massima	kg			

Tous les autres renseignements techniques de votre chariot élévateur sont répertoriés au chapitre: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES.

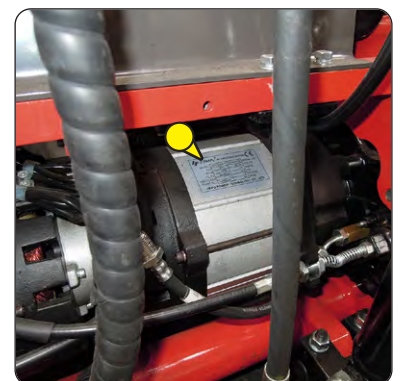
MOTEUR ÉLECTRIQUE DE POMPE HYDRAULIQUE

- Type
- Modèle
- N° de série
- Référence
- Puissance



MOTEURS ÉLECTRIQUE DE TRANSMISSION

- Type
- Modèle
- N° de série
- Référence
- Puissance



TRANSMISSION

- Modèle
- N° dans la série
- Année de fabrication



MÂT

- N° d'identification du mât



CHÂSSIS

- N° du châssis



PLAQUE CONSTRUCTEUR DE L'ACCESSOIRE

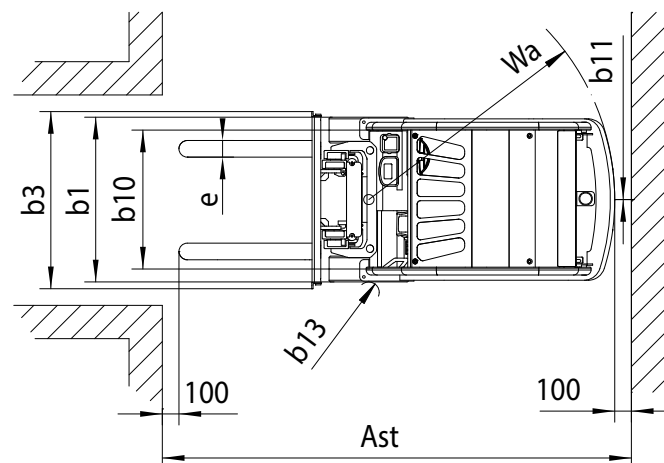
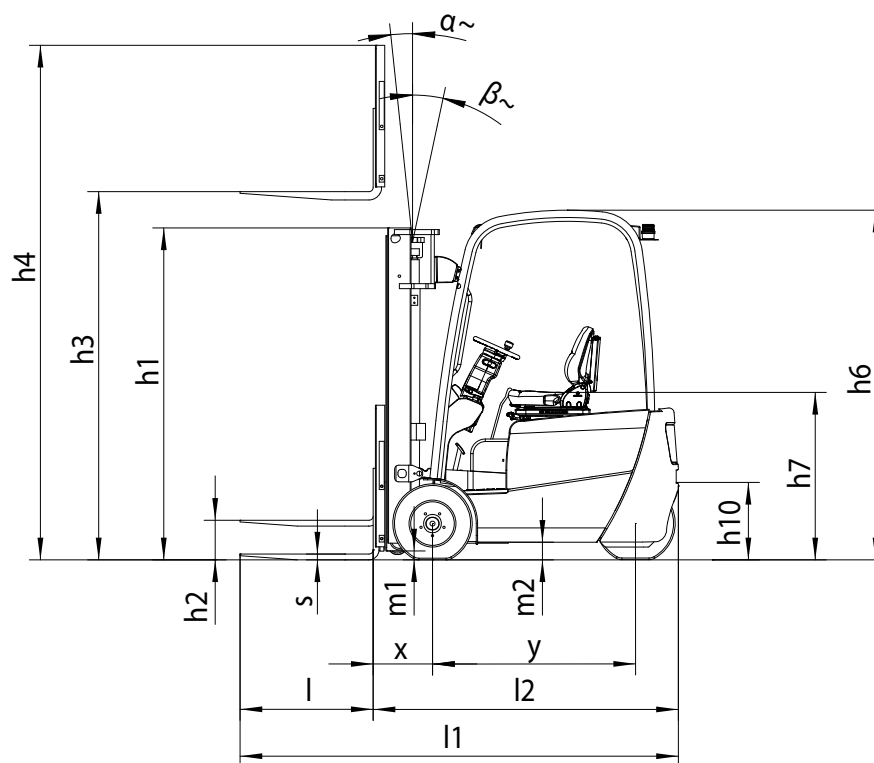
- A - Modèle
- B - N° de série
- C - Année fabrication
- D - Masse à vide
- E - Centre de gravité
- F - Capacité nominale
- G - Pression de service

MANITOU	
MANITOU 44188, ANCIENNES COULEURS FRANCE	
MODELE	
N° dans la série	
Année fabrication	
Masse à vide	kg
Cdt G / Tableau	
A vide / B1 charge : mm	
Cap. Nominale	
Pression de service	
ATTENTION! RESPECTEZ LA CAPACITE NOMINALE CONVOI ET EQUIPEMENT	

CARACTÉRISTIQUES

DÉSIGNATION	1.1	FABRICANT	MANITOU				
	1.2	TYPE DE MODÈLE	ME315 ME315 FOB	ME316 ME316 FOB	ME318 ME318 FOB	ME320 ME320 FOB	
1.3	Propulsion : batterie, diesel, essence, GPL, secteur		Batterie				
1.4	Type de conduite : manuel, accompagnant, debout, assis		Assis				
1.5	Capacité nominale / charge sur fourche (capacité de base)	Q (t)	1,5	1,6	1,8	2	
1.6	Centre de gravité de la charge	c (mm)	500				
1.8	Distance de la face d'appui de la charge au centre de l'essieu avant	x (mm)	360				
1.9	Empattement	y (mm)	1250	1358	1358	1465	
POIDS	2.1	Poids du chariot en ordre de fonctionnement	kg	2860	3120	3240	3470
	2.2	Charge par essieu en charge avant	kg	3600	4100	4350	4750
	2.2.1	Charge par essieu en charge arrière	kg	560	620	690	720
	2.3	Charge par essieu à vide avant	kg	1350	1440	1440	1530
	2.3.1	Charge par essieu à vide arrière	kg	1510	1680	1800	1940
TRAIN DE ROULEMENT	3.1	Équipement de roues : bandage (V), superélastique (SE), pneumatique (L)	SE				
	3.2	Dimensions roues avant	" ou mm	18 x 7 - 8	18 x 7 - 8	18 x 7 - 8	200/50-10
	3.3	Dimensions roues arrières	" ou mm	15 x 4,5 - 8	15 x 4,5 - 8	15 x 4,5 - 8	15 x 4,5 - 8
	3.5	Nombre de roues avant (x = roue motrice)	2x				
	3.5.1	Nombre de roues arrière (x = roue motrice)	2 jumelées				
	3.6	Voie (milieu des roues) avant	b10 (mm)	910			
	3.7	Voie (milieu des roues) arrière	b11 (mm)	175			
DIMENSIONS	4.1	Inclinaison du mât en avant	α(°)	5,5			
	4.1.1	Inclinaison du mât en arrière	β(°)	6,5			
	4.2	Hauteur mât abaissé	h1 (mm)	1995			
	4.3	Levée libre	h2 (mm)	145			
	4.4	Hauteur de levée	h3 (mm)	3000			
	4.5	Hauteur mât déployé (avec / sans dossier de charge)	h4 (mm)	3945 / 3565			
	4.7	Hauteur du protège conducteur (cabine)	h6 (mm)	2040			
	4.8	Hauteur du siège	h7 (mm)	1000			
	4.12	Hauteur d'attelage	h10 (mm)	500			
	4.19	Longueur totale	l1 (mm)	2860	2968	2968	3076
	4.20	Longueur au talon de fourche	l2 (mm)	1790	1898	1898	2006
	4.21	Largeur hors tout	b1 (mm)	1086	1086	1086	1120
	4.22	Section des bras de fourches	e / s (mm)	100 / 35	100 / 35	100 / 35	122 / 40
	4.22.2	Longueur des bras de fourches	l (mm)	1070			
	4.23	Tablier porte fourche suivant norme DIN 15173 A/B	FEM 2A				
	4.24	Largeur du tablier porte fourches	b3 (mm)	1000			
	4.31	Garde au sol du mât	m1 (mm)	100			
	4.32	Garde au sol au centre de l'empattement	m2 (mm)	110			
	4.33	Largeur d'allée pour palette 1000x1200 en travers	Ast (mm)	3138	3241	3241	3346
4.34	Largeur d'allée pour palette 800x1200 en longueur	Ast (mm)	3262	3364	3365	3470	
4.35	Rayon de giration	Wa (mm)	1452	1555	1555	1660	
PERFORMANCES	5.1	Vitesse de translation en charge	km/h	16	16	16	15
	5.1.1	Vitesse de translation à vide	km/h	16	16	16	15
	5.2	Vitesse d'élévation en charge	m/s	0,4	0,4	0,4	0,4
	5.2.1	Vitesse d'élévation à vide	m/s	0,47	0,47	0,45	0,45
	5.3	Vitesse de descente en charge	m/s	0,46	0,46	0,46	0,47
	5.3.1	Vitesse de descente à vide	m/s	0,45	0,44	0,42	0,42
	5.5	Force de traction nominale en charge	N	7000	7500	8000	9000
	5.5.1	Force de traction nominale à vide	N	7250	7720	8300	9300
	5.7	Rampe en charge	%	16	16	15	13
	5.7.1	Rampe à vide	%	18	18	17	15
	5.9	Temps d'accélération pour une conduite en charge	s	4,5	4,7	4,8	4,9
5.9.1	Temps d'accélération pour une conduite à vide	s	4,1	4,3	4,4	4,5	
5.10	Frein de service	Multi-disques à bain d'huile					

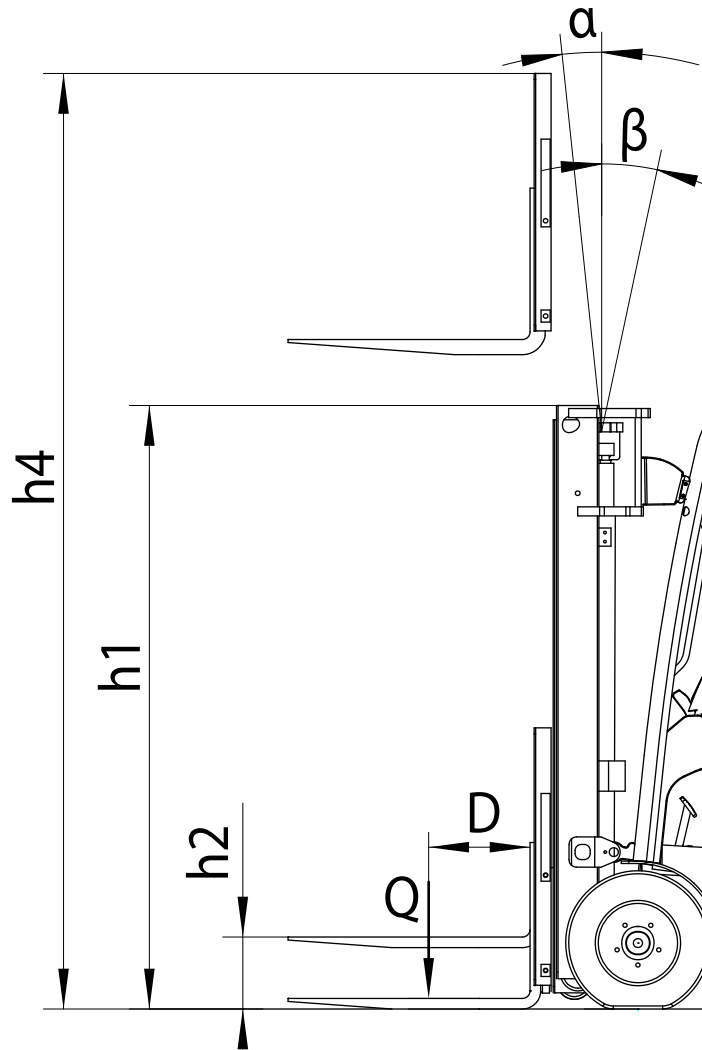
MOTORISATION	6.1	Puissance moteur translation	KW	2 x 4,75			
	6.2	Puissance moteur élévation	KW	8.6			
	6.3	Dimension du bac à batterie en accord avec DIN 43 531/35/36 A,B,C, no		DIN 43531 A			
	6.4	Tension batterie / capacité	V / Ah	48 / 575	48 / 575	48 / 575	48 / 690
	6.6	Consommation d'énergie suivant cycle VDI	kWh / h	4.3	4.3	4.3	4.7
	DIVERS	8.1	Contrôle de la vitesse		Electronique		
8.2		Pression hydraulique de service pour accessoires	Bar	155	180	180	180
8.3		Débit d'huile pour accessoires	L / min	35			
8.4		Niveau de bruit aux oreilles du conducteur suivant EN 12053	dB (A)	70			
8.5		Contrôleur de traction		Kollmorgen AC			
8.6		Contrôleur de mouvements hydrauliques		Kollmorgen AC			
8.7		Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)		0,5	0,5	0,5	0,8



CARACTÉRISTIQUES DES MÂTS ET ABAQUES DE CHARGE

NOTA: Les spécifications portées n'engagent pas le constructeur et peuvent être modifiées sans préavis.

ME 315 ME 315 FOB ME 316 ME 316 FOB ME 318 ME 318 FOB ME 320 ME 320 FOB	MÂT DE LEVAGE	LEVÉE LIBRE		HAUTEUR DU MÂT			INCLINAISON		VALEURS SUR FOURCHES				VALEURS AVEC TDL INTÉGRÉ									
		h2 avec dosseret (mm)	h2 sans dosseret (mm)	h1 baissé (mm)	h4 déployé avec dosseret (mm)	h4 déployé sans dosseret (mm)	α AV (°)	β AR (°)	Hauteur à capacité maxi (mm)		Capacité à hauteur maxi CDG à 500mm (kg)		Hauteur à capacité maxi (mm)		Capacité à hauteur maxi CDG à 500mm (kg)							
									1,5t	1,6t	1,8t	2t	1,5t	1,6t	1,8t	2t						
	2700	145	1845	3645	3265	5,5°	6°	2700	2700	2700	1500	1600	1800	2000	2700	2700	1500	1600	1800	2000		
	3000 std	145	1995	3945	3565	5,5°	6°	3000	3000	3000	1500	1600	1800	2000	3000	3000	1500	1600	1800	2000		
	3300	145	2145	4245	3865	5,5°	6°	3300	3300	3300	1500	1600	1800	2000	3300	3300	1500	1600	1800	2000		
	3600	145	2295	4545	4165	5,5°	6°	3600	3600	3600	1500	1600	1800	2000	3600	3600	1500	1600	1800	2000		
	4000	145	2545	4945	4565	3,5°	5°	4000	4000	4000	1500	1600	1800	2000	4000	4000	1500	1600	1800	2000		
	4300	145	2710	5245	4865	3,5°	5°	1500 à 4000	4300	1800 à 4000	1450	1600	1700	1950	1500 à 4000	4300	1800 à 4000	2000 à 4000	1450	1600	1700	1950
	4500	145	2820	5445	5065	3,5°	5°	1500 à 4000	4500	1800 à 4000	1400	1500	1700	1900	1500 à 4000	4500	1800 à 4000	2000 à 4000	1400	1500	1700	1900
	2700	900	1260	1845	3655	5,5°	6°	2700	2700	2700	1500	1600	1800	2000	2700	2700	1500	1600	1800	2000		
	3000	1050	1410	1995	3955	5,5°	6°	3000	3000	3000	1500	1600	1800	2000	3000	3000	1500	1600	1800	2000		
	3300	1200	1560	2145	4255	5,5°	6°	3300	3300	3300	1500	1600	1800	2000	3300	3300	1500	1600	1800	2000		
	3600	1350	1710	2295	4555	5,5°	6°	3600	3600	3600	1500	1600	1800	2000	3600	3600	1500	1600	1800	2000		
	4000	1600	1960	2545	4955	3,5°	5°	4000	4000	4000	1500	1600	1750	2000	4000	4000	1500	1600	1750	2000		
	4000	965	1325	1910	4955	3,5°	5°	4000	4000	4000	1400	1600	1700	1950	4000	4000	1400	1600	1650	1950		
	4300	1065	1425	2010	5255	3,5°	5°	1400 à 4000	1600 à 4000	1700 à 4000	1350	1550	1650	1900	1400 à 4000	1600 à 4000	1650 à 4000	1950 à 4000	1350	1550	1600	1900
	4500	1130	1490	2075	5455	3,5°	5°	1400 à 4000	1600 à 4000	1700 à 4000	1350	1500	1600	1800	1400 à 4000	1600 à 4000	1650 à 4000	1900 à 4000	1350	1500	1600	1800
	4800	1230	1590	2175	5755	3,5°	5°	1400 à 4000	1600 à 4000	1700 à 4000	1300	1450	1600	1700	1400 à 4000	1600 à 4000	1650 à 4000	1900 à 4000	1300	1450	1600	1700
	5000	1295	1655	2240	5955	3,5°	5°	1400 à 4000	1600 à 4000	1650 à 4000	1250	1400	1500	1600	1400 à 4000	1600 à 4000	1650 à 4000	1900 à 4000	1250	1400	1500	1600
	5500	1465	1825	2410	6455	3,5°	5°	1400 à 4000	1600 à 4000	1650 à 4000	1150	1250	1300	1400	1400 à 4000	1600 à 4000	1650 à 4000	1900 à 4000	1150	1250	1300	1400
	6000	1680	2010	2625	6955	3,5°	5°	1400 à 4000	1600 à 4000	1600 à 4000	1000	1100	1200	1300	1400 à 4000	1600 à 4000	1600 à 4000	1900 à 4000	1000	1100	1200	1300
	6500	1895	2010	2840	7455	3,5°	5°	1400 à 4000	1500 à 4000	1550 à 4000	800	900	1000	1100	1400 à 4000	1500 à 4000	1550 à 4000	1800 à 4000	800	900	1000	1100



- CAPACITÉ NOMINALE ▶
- CAPACITÉS EFFECTIVES (suivant norme ISO 3691-1) ▶
- 1 - Jusqu'à hauteur de levée ▶
- 2 - Pour hauteur maximale de ▶

MÂT VERTICAL ▶

ÉQUIPEMENT ▶

CAPACITÉS EFFECTIVES ▶

CAPACITÉ NOMINALE RATED CAPACITY NENINKAPAZITAT CAPACIDAD NOMINAL CAPACITÀ NOMINALE	<input type="text"/> kg
CAPACITÉS EFFECTIVES ACTUAL CAPACITIES EFFEKTÍV KAPAZITÁT CAPACIDAD EFECTIVA CAPACITÀ EFFETTIVA	SUIVANT NORME ISO3691-1 (ISO22915-2)
1 - Jusqu'à hauteur de levée Up to height of Bis zur Hubhöhe Hasta altura de elevación Sino ad altezza di sollevamento	<input type="text"/> mm
2 - Pour hauteur maximale de For maximum height of Für maximale Höhe Para altura máxima de Per altezza massima di	<input type="text"/> mm
MÂT VERTICAL VERTICAL MAST VERTIKÄLE MAST MASTIL VERTICAL RAMPA VERTICALE	
EQUIPEMENT ATTACHMENT ZUBEHÖR EQUIPO ATTREZZATURA	<input type="text"/>
CAPACITÉS EFFECTIVES ACTUAL CAPACITIES EFFEKTÍV KAPAZITÁT CAPACIDAD EFECTIVA CAPACITÀ EFFETTIVA	
n°: _____	

NOTA L'abaque de charge mentionné dans la notice est un abaque standard ou vierge. Chaque chariot élévateur associé à un accessoire possède un abaque spécifique. Pour cela, consulter votre concessionnaire.

CARACTÉRISTIQUES DE LA BATTERIE

	DIMENSIONS DU COMPARTIMENT (MM)					TYPE DE LA BATTERIE	CAPACITÉ DE LA BATTERIE	MASSE DE LA BATTERIE + COMPARTIMENT	
	A	B	C	H1	H2				
ME 315 ME 315 FOB	830	522	165	612	627	EXIDE FULMEN	STANDARD	48V-160A-460Ah	710 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-500Ah	716 kg
						HOPPECKE	STANDARD	48V-160A-460Ah	728 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-500Ah	747 kg
						HAWKER	STANDARD	48V-160A-460Ah	717 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-500Ah	717 kg
ME 316 ME 316 FOB ME 318 ME 318 FOB	830	630	202	612	627	EXIDE FULMEN	STANDARD	48V-160A-575Ah	844 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-625Ah	873 kg
						HOPPECKE	STANDARD	48V-160A-575Ah	879 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-625Ah	908 kg
						HAWKER	STANDARD	48V-160A-575Ah	854 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-625Ah	873 kg
ME 320 ME 320 FOB	830	738	238	612	627	EXIDE FULMEN	STANDARD	48V-160A-690Ah	1000 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-750Ah	1031 kg
						HOPPECKE	STANDARD	48V-160A-690Ah	1037 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-750Ah	1068 kg
						HAWKER	STANDARD	48V-160A-690Ah	980 kg
							HAUTE CAPACITÉ	48V-160A-750Ah	1040 kg



PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE

AVANT		PRESSION (bar) CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)	ME 315 ME 315 FOB	ME 316 ME 316 FOB	ME 318 ME 318 FOB	ME 320 ME 320 FOB
ADVANCE	18 X 7 - 8	PRESSION	PLEIN	PLEIN	PLEIN	
		à vide	700	700	700	
		en charge	1800	2050	2200	
	200/50 - 10	PRESSION				PLEIN
		à vide				750
		en charge				2400
CONTINENTAL	18 X 7 - 8 Non marquant	PRESSION	PLEIN	PLEIN	PLEIN	
		à vide	700	700	700	
		en charge	1800	2050	2200	
	200/50 - 10 Non marquant	PRESSION				PLEIN
		à vide				750
		en charge				2400

ARRIÈRE		PRESSION (bar) CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)	ME 315 ME 315 FOB	ME 316 ME 316 FOB	ME 318 ME 318 FOB	ME 320 ME 320 FOB
ADVANCE	15 X 4 ^{1/2} - 8	PRESSION	PLEIN	PLEIN	PLEIN	PLEIN
		à vide	750	850	900	950
		en charge	300	300	350	350
CONTINENTAL	15 X 4 ^{1/2} - 8 Non marquant	PRESSION	PLEIN	PLEIN	PLEIN	PLEIN
		à vide	750	850	900	950
		en charge	300	300	350	350

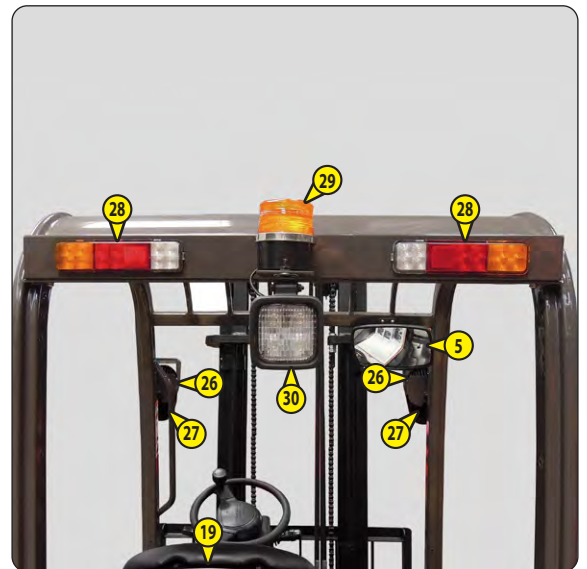
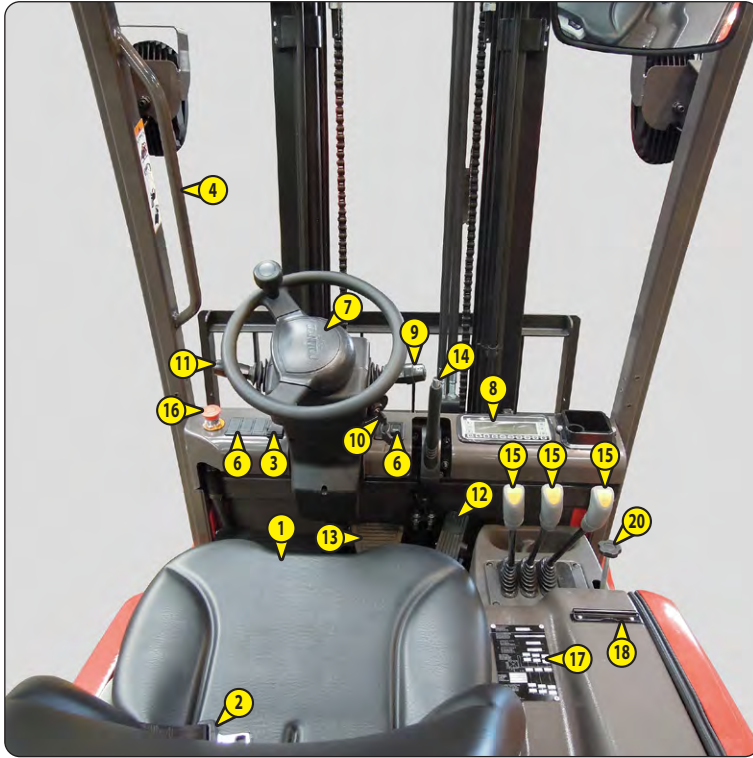
		PRESSION (bar)	CHARGE (kg)	PRESSION DE CONTACT AU SOL (kg/ cm ²)		SURFACE DE CONTACT AU SOL (cm ²)	
				SOL DUR	SOL MEUBLE	SOL DUR	SOL MEUBLE
ADVANCE	18 X 7 - 8	PLEIN	700				
			1800				
			2050				
			2200				
	200/50 - 10	PLEIN	750				
			2400				
	15 X 4 ^{1/2} - 8	PLEIN	300				
			350				
			750				
			850				
			900				
			950				
CONTINENTAL	18 X 7 - 8 Non marquant	PLEIN	700				
			1800				
			2050				
			2200				
	200/50 - 10 Non marquant	PLEIN	750				
			2400				
	15 X 4 ^{1/2} - 8 Non marquant	PLEIN	300				
			350				
			750				
			850				
			900				
			950				

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE

DESCRIPTION

- 1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR
- 2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ
- 3 - POIGNÉE D'INCLINAISON DU VOLANT
- 4 - POIGNÉE D'ACCÈS POSTE DE CONDUITE
- 5 - RÉTROVISEUR
- 6 - INTERRUPTEURS
- 7 - AVERTISSEUR SONORE
- 8 - TABLEAU DE BORD
- 9 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE ET CLIGNOTANTS
- 10 - CONTACTEUR À CLÉ
- 11 - INVERSEUR DE MARCHÉ
- 12 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR
- 13 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE
- 14 - FREIN DE STATIONNEMENT
- 15 - COMMANDES HYDRAULIQUES
- 16 - BOUTON ARRÊT D'URGENCE
- 17 - ABAQUE DE CHARGE
- 18 - PINCE À DOCUMENTS
- 19 - PORTE-DOCUMENTS
- 20 - RELEVAGE CAPOT BATTERIE
- 21 - FUSIBLES DE PUISSANCE (NON ILLUSTRÉS)
- 22 - FUSIBLES (NON ILLUSTRÉS)
- 23 - PRISE BATTERIE
- 24 - VERROUILLAGE DU BAC À BATTERIE
- 25 - RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE (NON ILLUSTRÉS)
- 26 - VEILLEUSES ET PHARES DE TRAVAIL AVANT
- 27 - CLIGNOTANTS AVANT
- 28 - FEUX ARRIÈRE
- 29 - FEU À ÉCLATS
- 30 - PHARE DE TRAVAIL ARRIÈRE
- 31 - MINI-LEVIERS DES COMMANDES HYDRAULIQUES (OPTION) (NON ILLUSTRÉS)

NOTA: Tous les termes tels que: DROITE, GAUCHE, AVANT, ARRIÈRE, s'entendent pour un observateur occupant le siège du conducteur et regardant devant lui.



1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS (FIG. A)

Régler le poids lorsque le conducteur est assis sur le siège.

- Retirer complètement la manette de réglage du poids 1.
- Actionner la manette de réglage du poids 1 vers le haut pour augmenter le poids ou vers le bas pour le diminuer.
- Dix positions sont possibles entre le poids mini et le poids maxi, avant chaque course, ramener la manette en position centrale. Le réglage maxi ou mini est indiqué par une course à vide de la manette.
- Le poids du conducteur est correctement réglé lorsque la flèche se trouve dans la position centrale du voyant 2.
- Après avoir effectué le réglage du poids, rabattre complètement la manette 1.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE LONGITUDINAL (FIG. B)

- Enclencher la manette de blocage dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

⚠ IMPORTANT ⚠

N'actionner la manette qu'au creux de celle-ci et ne pas la saisir en passant la main en dessous, risque d'écrasement.

RÉGLAGE LOMBAIRE (FIG. C) ME 315 / ME 316 / ME 318 / ME 320

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

- Tourner la poignée vers 1 pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur de la partie supérieure du dossier.
- Tourner la poignée vers 2 pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur de la partie inférieure du dossier.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (FIG. D) ME 315 / ME 316 / ME 318 / ME 320

- Maintenir le dossier, tirer la manette et incliner le dossier dans la position désirée.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule vers l'avant.

ENTRETIEN

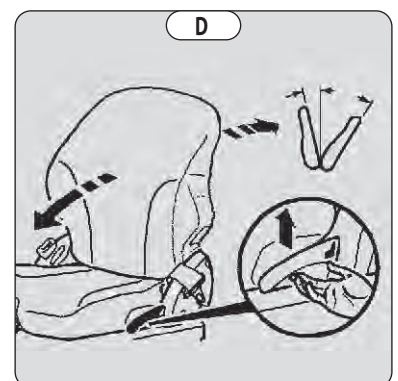
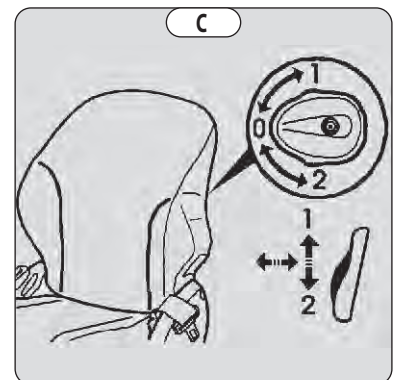
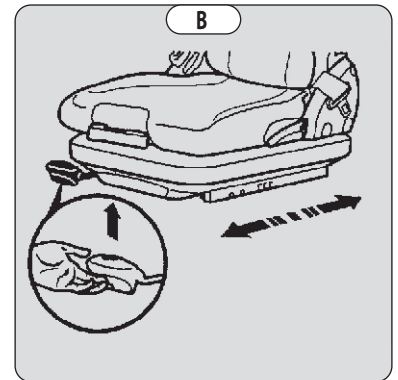
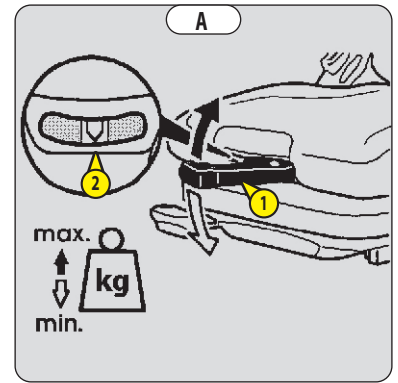
La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour nettoyer les coussins, il n'est pas nécessaire de les sortir de la carcasse du siège.

⚠ IMPORTANT ⚠

Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule!

Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyeurs courants pour tissus et matières plastiques.



2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

- Asseyez-vous correctement sur le siège.
- Vérifier que la ceinture de sécurité n'est pas torsadée.
- Passer la ceinture au niveau du bassin.
- Attacher la ceinture de sécurité et contrôler son verrouillage.
- Ajuster la ceinture à votre corpulence sans comprimer votre bassin et sans jeu excessif.

3 - POIGNÉE D'INCLINAISON DU VOLANT

Cette poignée permet de régler l'inclinaison du volant.

- Tourner la poignée 1 vers A pour desserrer et régler le volant.
- Tourner la poignée 1 vers B pour bloquer le volant dans la position désirée.



4 - POIGNÉE D'ACCÈS POSTE DE CONDUITE

5 - RÉTROVISEUR

6 - INTERRUPTEURS

NOTA: L'emplacement des interrupteurs peut différer en fonction des options ou de la version de l'afficheur.

A - OPTION

B - OPTION

C - OPTION

D - FEU À ÉCLATS

E - OPTION

F - PHARE DE TRAVAIL ARRIÈRE



7 - AVERTISSEUR SONORE

- Appuyer au centre du volant pour actionner l'avertisseur.



8 - TABLEAU DE BORD

ÉCRAN 1^{re} VERSION

Lors de la mise du contact électrique sur le chariot élévateur, l'écran de contrôle affiche MANITOU.



Puis, le menu principal apparaît.

L'opérateur n'accède qu'aux touches 1, 2 et 3.

NOTA: Toutes les autres touches du tableau des instruments de contrôle sont réservées au concessionnaire.



ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE

0.0 Km/h

VITESSE DE DÉPLACEMENT



LIMITEUR DE VITESSE DE DÉPLACEMENT

Appuyer sur la touche **1** pour sélectionner le mode vitesse rapide ou lente. Le voyant s'allume lorsque le mode vitesse lente est sélectionné.



LIMITEUR DE PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT

Appuyer sur la touche **2** pour sélectionner le mode puissance élevée ou faible. Le voyant s'allume lorsque le mode puissance faible est sélectionné.



FREIN DE STATIONNEMENT

Le témoin allumé indique que le frein de stationnement est serré.

Pour accéder au menu détail:

Appuyer sur la touche **3** pour accéder au menu détaillé. L'affichage de différents paramètres apparaît sur l'écran:

Vitesse de déplacement (Km/h).

DRIVE SPEED 0.0Km/h

Temps d'utilisation total (h).

TOTAL TIME 0 h

Temps d'utilisation de déplacement (h).

T.ACS TIME 0 h

Temps d'utilisation de manutention (h).

P.ACS TIME 0 h

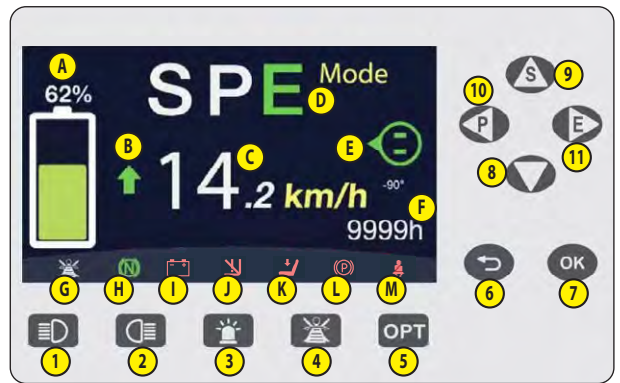




TÉMOIN ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE (A)

Affiche la capacité restante de la batterie.

- Si la capacité restante de la batterie est supérieure à 20 %, le symbole est de couleur verte.
- Si la capacité restante de la batterie est comprise entre 11% et 20 %, le symbole sera de couleur jaune.
- Si la capacité restante de la batterie est inférieure à ou égale à 10%, le symbole sera de couleur rouge, et une alerte sonore se déclenche. Lorsque la capacité de la batterie descend à 10%, les fonctions du chariot élévateur seront limitées : vitesse de déplacement très faible et coupure des circuits hydrauliques.



TÉMOIN MARCHE AVANT / ARRIÈRE (B)

En marche avant, le symbole montre une flèche vers le haut.

En reculant, le symbole montre une flèche vers le bas.



TÉMOIN VITESSE DE DÉPLACEMENT (C)

La vitesse de translation s'affiche lorsque le chariot élévateur est en marche.



TÉMOIN MODE DE TRAVAIL (D)

Il existe 3 modes. Le mode sélectionné apparaît en vert.

- S** : mode sécurisé, vitesse limitée.
- P** : mode power, pas de limitation de vitesse.
- E** : mode économe, vitesse maximum limitée à 50% de ses capacités.



TÉMOIN INDICATEUR D'ANGLE DES ROUES (E)

Affiche l'angle des roues.



TÉMOIN INDICATEUR DE TEMPS TOTAL (F)

Affiche les heures de travail cumulées, jusqu'à 9999.



TÉMOIN COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES (G)

Lorsque le bouton de coupure des mouvements hydrauliques (4) est pressé, le voyant s'allume et les mouvements hydrauliques sont coupés, sauf la direction.



TÉMOIN SÉLECTEUR DE MARCHE POSITION NEUTRE (H)

Le témoin s'allume lorsque le chariot élévateur est au point mort.



TÉMOIN BATTERIE FAIBLE (I)

Le témoin s'allume lorsque le niveau de la batterie est inférieur ou égal à 20%.



TÉMOIN VITESSE DE LEVAGE LIMITÉE (J)

Le témoin s'allume et la vitesse de levage ralentit lorsque le niveau de la batterie est inférieur ou égal à 10%.



TÉMOIN PRÉSENCE CONDUCTEUR (K)

Lorsque l'opérateur quitte son siège plus de 2 secondes, cet indicateur est visible, la machine s'arrête et une alerte sonore se déclenche.

ME 315 48V S3, ME 316 48V S3, ME 318 48V S3, ME 320 48V S3 depuis 2023-04-15 :

Lorsque l'opérateur a détaché sa ceinture de sécurité et quitte son siège, la machine s'arrête et un avertissement sonore se déclenche.



TÉMOIN FREIN DE STATIONNEMENT (L)

Le témoin s'allume lorsque le frein à main est activé.

ME 315 48V S3, ME 316 48V S3, ME 318 48V S3, ME 320 48V S3 depuis 2023-04-15 :



TÉMOIN CEINTURE DE SÉCURITÉ (M)

Le témoin s'allume lorsque la ceinture de sécurité n'est pas attachée, et si le frein à main est desserré alors une alarme sonore se déclenche.

BOUTONS DE COMMANDES



BOUTON PHARES ADDITIONNELS AVANT (1)

Appuyer sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares additionnels avant. Cette fonction est désactivée si l'écran requiert d'entrer le code secret.



BOUTON PHARE DE TRAVAIL ARRIÈRE (2)

Appuyer sur ce bouton pour allumer ou éteindre le phare de travail arrière. Cette fonction est désactivée si l'écran requiert d'entrer le code secret.



BOUTON FEU À ÉCLATS (3)

Appuyer sur ce bouton pour allumer ou éteindre le feu à éclats. Cette fonction est désactivée si l'écran requiert d'entrer le code secret.



BOUTON COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES (4)

Appuyer sur ce bouton pour couper/activer les mouvements hydrauliques, sauf pour la direction.

NOTA : Uniquement pour mini levier. Cette fonction ne coupe pas les commandes hydrauliques mécaniques.



BOUTON OPTION (5)

Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver les options. Cette fonction est désactivée si l'écran requiert d'entrer le code secret.



BOUTON ANNULATION OU RETOUR (6)

La fonction dépend du menu:

- Retour.
- Supprimer.
- Annuler.



BOUTON VALIDATION (7)

La fonction dépend du menu:

- Entrer dans le sous-menu.
- Confirmer la modification.



BOUTON FLÈCHE BAS (8)

La fonction dépend du menu:

- Déplacer le curseur vers le bas.
- Diminue le nombre de un.



BOUTON FLÈCHE HAUT / MODE "S" (9)

La fonction dépend du menu:

- Change le mode en S.
- Déplacer le curseur vers le haut.
- Augmente le nombre de un.



BOUTON FLÈCHE GAUCHE / MODE "P" (10)

La fonction dépend du menu:

- Change le mode en P.
- Déplacer le curseur vers la gauche.




BOUTON FLÈCHE DROITE / MODE "E" (11)

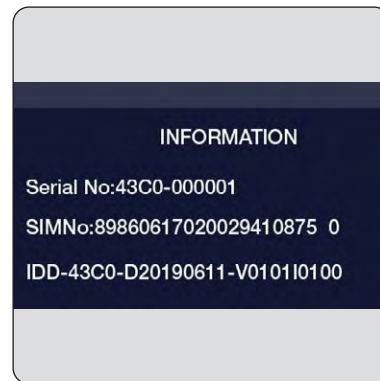
La fonction dépend du menu:

- Change le mode en E.
- Déplacer le curseur vers la droite.

ECRAN INFORMATION



Appuyer simultanément sur les boutons flèche haut  et flèche bas  à partir de l'écran d'accueil.


Pour quitter ce menu, appuyer simultanément sur les boutons flèche haut et flèche bas à nouveau.



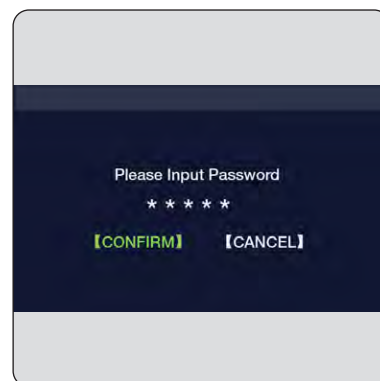
CODE SECRET

Le code secret permet d'obtenir un niveau d'accès différent aux données de la machine.

A partir de l'écran d'accueil, appuyer sur la touche validation  pour saisir le code puis valider  à nouveau.

En cas de saisie incorrect, appuyer sur la touche annulation .


Code opérateur par défaut :     .



MENU OPERATEUR

Le menu opérateur permet d'accéder aux options de la machine (lecture seule).

Pour naviguer dans le menu, utiliser les boutons flèches comme un pavé directionnel.

Appuyer  pour accéder à un sous menu ou valider une valeur.

Appuyer  pour retourner à l'écran précédent.



MENU SW MONITOR

SeatSW: État de l'indicateur de présence de l'opérateur.

ForwardSW: État de l'inverseur avant/arrière (avant).

ReverseSW: État de l'inverseur avant/arrière (arrière).

PedalBrakeSW: État du feu stop.

AccPedalSW: État d'accélération/décélération.

ParkingSW: État du frein de stationnement.

P.ModeSW: État du mode de travail power.

S.ModeSW: État du mode de travail sécurisé.

TiltSW: État de la position du levier d'inclinaison du mât.

SideSW: État de la position du levier de déplacement latéral du tablier.

LiftSW: État de la position du levier de levage de la charge.

SpareSW: État de veille.

AttachementSW: État de décalage latéral de la position du tablier.



MENU MONITEUR OPÉRATEUR

KeyOnHour: Temps de fonctionnement en heures.

T.EnableHour: Temps de fonctionnement de la transmission en heures.

P.EnableHour: Temps de fonctionnement de la pompe hydraulique en heures.

SteerPotVal: Valeur du capteur d'angle de braquage.

AccelPotVal: Valeur du capteur de la pédale d'accélérateur.

LiftPotVal: Valeur d'échantillonnage analogique de la pompe de relevage.

T.M.Speed: Vitesse du moteur de traction en tr/min.

P.M.Speed: Vitesse de la pompe hydraulique.

L.M.Speed: Vitesse du moteur gauche.

T.RmsCur: Valeur efficace du courant du moteur de traction en rms.

P.RmsCur: Valeur efficace du courant du moteur de la pompe en rms.

LeftRmsCur: Valeur efficace du courant de la roue motrice gauche en rms.



OPERATE MONITOR			
KeyOnHour	5	T.M.Speed	0
T.EnableHour	5	P.M.Speed	0
P.EnableHour	0	L.M.Speed	0
SteerPotVal	90	T.RmsCur	5
AccelPotVal	217	P.RmsCur	0
LiftPotVal	763	LeftRmsCur	0

MENU MONITEUR TEMP

T.M.Temp: Température du moteur droit en °C.

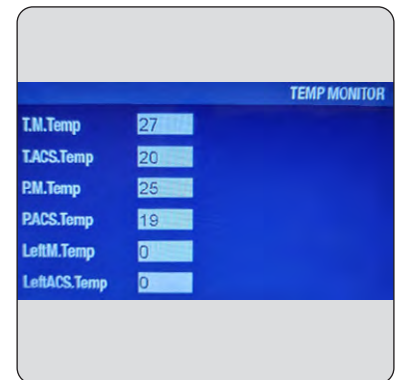
T.ACS.Temp: Température du contrôleur de transmission en °C.

P.M.Temp: Température du moteur de la pompe hydraulique en °C.

P.ACS.Temp: Température du contrôleur de la pompe hydraulique en °C.

LeftM.Temp: Température de la transmission du moteur gauche en °C.

LeftACS.Temp: Température du contrôleur du moteur gauche en °C.



TEMP MONITOR	
T.M.Temp	27
T.ACS.Temp	20
P.M.Temp	25
P.ACS.Temp	19
LeftM.Temp	0
LeftACS.Temp	0

MENU PARAMÈTRE

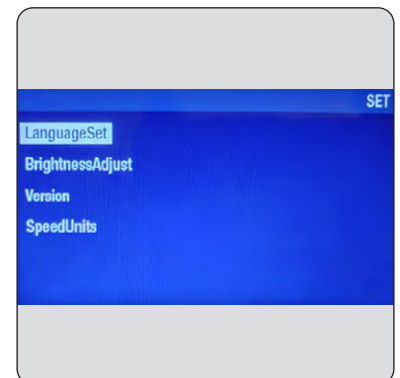
LanguageSet: Choisissez la langue.

BrightnessAdjust: Réglage de la luminosité.

Versions:

- IDD = version du logiciel du tableau de bord.
- T.C = version du logiciel du contrôleur de transmission du moteur.
- P.C = version du logiciel du contrôleur de la pompe du moteur.
- L.C = version du logiciel du contrôleur de transmission du moteur.
- Version V.C = version du logiciel Minilevers .

SpeedUnits: Sélection des unités de vitesse.



SET	
LanguageSet	
BrightnessAdjust	
Version	
SpeedUnits	

CODE DEFAUT

Si ce message apparait, consultez votre concessionnaire.

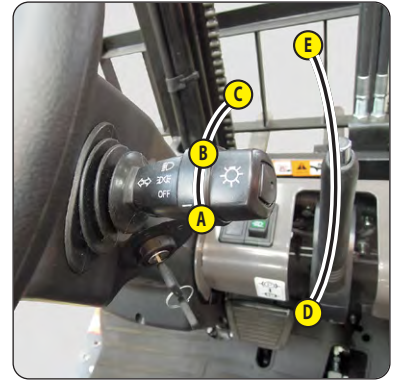


FAULT CODE: 161 Communication fault
--

9 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE ET CLIGNOTANTS

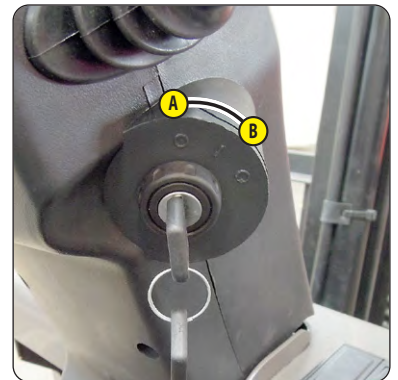
Le commutateur contrôle la signalisation visuelle.

- A - Les feux sont éteints.
- B - Les veilleuses et les feux arrière sont allumés.
- C - Les phares de travail avant et les feux arrière sont allumés.
- D - Les clignotants côté droit fonctionnent.
- E - Les clignotants côté gauche fonctionnent.



10 - CONTACTEUR À CLÉ

- Ce contacteur possède 2 positions:
 - O - Coupure contact électrique.
 - I - Contact électrique.



11 - INVERSEUR DE MARCHÉ

L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer.

- MARCHE AVANT: Pousser le levier vers l'avant en position A.
- MARCHE ARRIÈRE: Tirer le levier vers l'arrière en position B.
- POINT MORT: Pour le démarrage du chariot élévateur le levier doit être au point mort en position C.

NOTA: Des feux de recul et un avertisseur sonore de marche arrière indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière.

SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

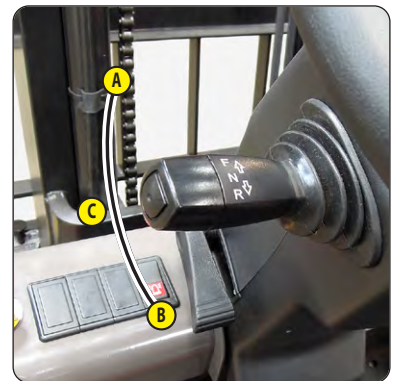
Pour que l'opérateur puisse effectuer le déplacement en marche avant ou arrière, il doit respecter la séquence suivante:

- 1 - s'asseoir correctement sur le siège du conducteur et attacher sa ceinture de sécurité,
- 2 - mettre le contact électrique,
- 3 - desserrer le frein de stationnement,
- 4 - engager la marche avant ou arrière.

Pour l'arrêt du chariot élévateur, il doit respecter la séquence suivante:

- 1 - mettre l'inverseur de marche au neutre,
- 2 - serrer le frein de stationnement,
- 3 - couper le contact électrique,
- 4 - détacher sa ceinture de sécurité et descendre du chariot élévateur.

Si les séquences ne sont pas respectées, il faut alors remettre l'inverseur au neutre et refaire la séquence.



12 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

13 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE

14 - FREIN DE STATIONNEMENT

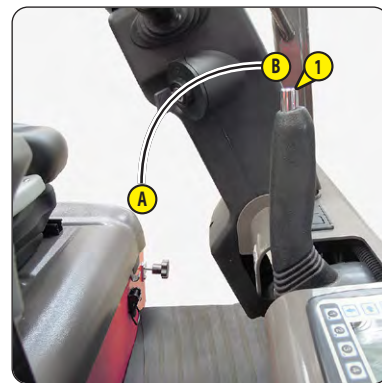
Pour serrer le frein de stationnement, appuyer sur la pédale des freins de service et tirer le levier vers l'arrière en position A.

Pour desserrer le frein de stationnement, appuyer sur le bouton 1 et pousser le levier vers l'avant en position B.

NOTA: Si le frein de stationnement est desserré sans la présence du conducteur, un signal sonore intermittent est émis.

ME 315 48V S3, ME 316 48V S3, ME 318 48V S3, ME 320 48V S3 depuis 2023-04-15 :

Si le frein de stationnement est desserré alors que l'opérateur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité, une alarme sonore retentira.



15 - COMMANDES HYDRAULIQUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire. TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

L'utilisation des commandes hydrauliques n'est possible que si le conducteur est présent et correctement assis sur son siège.

LEVAGE DE LA CHARGE

- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU MÂT

- Le levier B vers l'arrière pour l'inclinaison arrière.
- Le levier B vers l'avant pour l'inclinaison avant.

DÉPLACEMENT LATÉRAL DU TABLIER

- Le levier C vers l'arrière pour le déplacement latéral vers la droite.
- Le levier C vers l'avant pour le déplacement latéral vers la gauche.



16 - BOUTON ARRÊT D'URGENCE

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention à l'arrêt brutal des mouvements hydrauliques quand vous utilisez ce bouton.

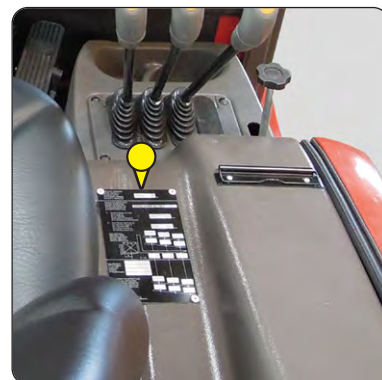
En cas de danger, il permet de couper le circuit d'alimentation électrique.

- Tirer sur le bouton pour le désactiver avant de redémarrer le chariot élévateur.

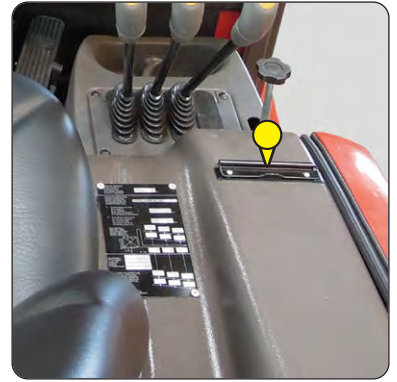


17 - ABAQUE DE CHARGE

Se conformer aux limites de l'abaque de charge du chariot élévateur avec l'accessoire utilisé.



18 - PINCE A DOCUMENTS



19 - PORTE-DOCUMENTS

S'assurer que la notice d'instructions est à sa place dans le porte-documents étanche.

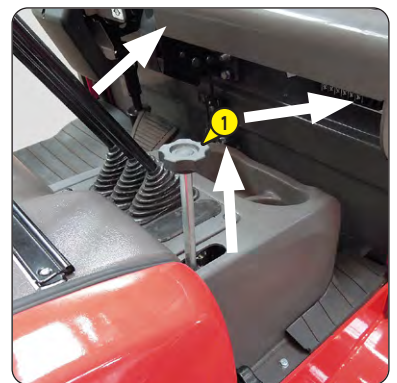


20 - RELEVAGE CAPOT BATTERIE

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour votre sécurité, poser les fourches ou l'accessoire sur le sol pour éviter tout incident lors d'une action involontaire sur les commandes hydrauliques et activé le bouton arrêt d'urgence.

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre. Toujours soulever ou retenir le capot batterie à l'aide de la poignée 2. Vérifier que rien ni personne ne vienne perturber la descente du capot batterie.



LEVAGE DU CAPOT BATTERIE

NOTA: Si nécessaire, incliner le volant vers l'avant et le siège vers l'arrière pour relever le capot batterie.

- Tirer vers le haut et pousser vers l'avant le levier (1) pour incliner les commandes hydrauliques vers l'avant.
- Dégager le verrou (2).
- Placer la main sous le siège conducteur et soulever doucement le capot batterie.
- Vérifier le blocage du compas (3).



DESCENTE DU CAPOT BATTERIE

- Placer une main sous le siège conducteur et maintenir le capot batterie.
- Débloquer le compas (3) et redescendre doucement le capot batterie.
- Verrouiller le capot batterie à l'aide du verrou (2).
- Tirer vers le haut et pousser vers l'arrière le levier (1) pour replacer les commandes hydrauliques en position initiale.



21 - FUSIBLES DE PUISSANCE

- FP1 - Moteur de roue avant gauche (250 A).
- FP2 - Moteur de roue avant droite (250 A).
- FP3 - Moteur de commande hydraulique (300A)

NOTA: Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité.
Ne jamais réutiliser un fusible réparé.

⚠ IMPORTANT ⚠

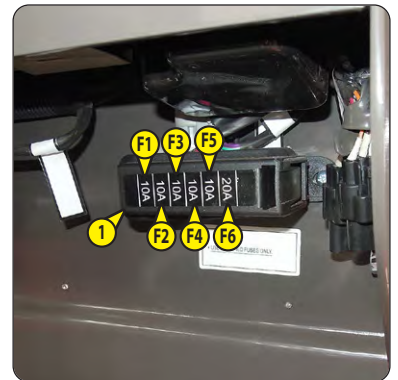
En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.



22 - FUSIBLES

- Ôter le couvercle 1 pour accéder aux fusibles.
 - F1 - Circuit de commande (10 A).
 - F2 - Circuit principal (10 A).
 - F3 - Éclairage (10 A).
 - F4 - Option (10 A).
 - F5 - Option (10 A).
 - F6 - Option (20 A).

NOTA: Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité.
Ne jamais réutiliser un fusible réparé.



23 - PRISE BATTERIE

Permet la déconnexion ou la mise sous tension du circuit électrique.

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

⚠ IMPORTANT ⚠

*Le contact électrique du chariot élévateur doit être coupé avant de brancher ou débrancher la prise batterie 1.
En cas d'anomalie ou d'intervention sur le chariot élévateur débrancher la prise batterie.*



24 - VERROUILLAGE DU BAC À BATTERIE

Voir: 3 - MAINTENANCE: F - MAINTENANCE OCCASIONNELLE.



25 - RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE

Voir: 3 - MAINTENANCE: B - TOUTES LES 50 heures DE MARCHÉ.



26 - VEILLEUSES ET PHARES DE TRAVAIL AVANT

- A - Veilleuse avant gauche.
- Phare de travail avant gauche.
- B - Veilleuse avant droite.
- Phare de travail avant droit.

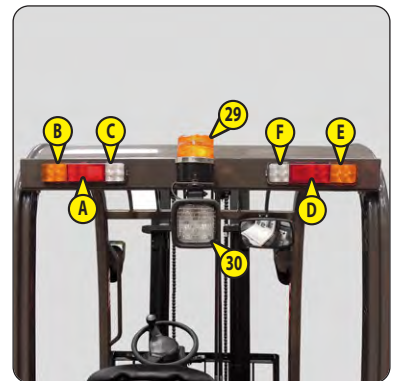


27 - CLIGNOTANTS AVANT

- C - Clignotant avant gauche.
- D - Clignotant avant droit.

28 - FEUX ARRIÈRE

- A - Feu arrière gauche.
Feu stop arrière gauche.
- B - Clignotant arrière gauche.
- C - Feu de recul arrière gauche.
- D - Feu arrière droit.
Feu stop arrière droit.
- E - Clignotant arrière droit.
- F - Feu de recul arrière droit.



29 - FEU À ÉCLATS.

30 - PHARE DE TRAVAIL ARRIÈRE

31 - MINI-LEVIERS DES COMMANDES HYDRAULIQUES (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

*Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire.
TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.*

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

L'utilisation des commandes hydrauliques n'est possible que si le conducteur est présent et correctement assis sur son siège.

LEVAGE DE LA CHARGE

- Le mini-levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le mini-levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU MÂT

- Le mini-levier B vers l'arrière pour l'inclinaison arrière.
- Le mini-levier B vers l'avant pour l'inclinaison avant.

DÉPLACEMENT LATÉRAL DU TABLIER

- Le mini-levier C vers l'arrière pour le déplacement latéral vers la droite.
- Le mini-levier C vers l'avant pour le déplacement latéral vers la gauche.

ACCESSOIRE (OPTION)

- Le mini-levier D vers l'avant ou l'arrière.

SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer.

- MARCHE AVANT: Pousser le levier vers l'avant en position E1.
- MARCHE ARRIÈRE: Tirer le levier vers l'arrière en position E2.
- POINT MORT: Pour le démarrage du chariot élévateur le levier doit être au point mort en position E3.

NOTA: Des feux de recul et un avertisseur sonore de marche arrière indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière.

SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Pour que l'opérateur puisse effectuer le déplacement en marche avant ou arrière, il doit respecter la séquence suivante:

- 1 - s'asseoir correctement sur le siège du conducteur et attacher sa ceinture de sécurité,
- 2 - mettre le contact électrique,
- 3 - desserrer le frein de stationnement,
- 4 - engager la marche avant ou arrière.

Pour l'arrêt du chariot élévateur, il doit respecter la séquence suivante:

- 1 - mettre l'inverseur de marche au neutre,
- 2 - serrer le frein de stationnement,
- 3 - couper le contact électrique,
- 4 - détacher sa ceinture de sécurité et descendre du chariot élévateur.

Si les séquences ne sont pas respectées, il faut alors remettre l'inverseur au neutre et refaire la séquence.

BOUCHON ARRÊT D'URGENCE

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention à l'arrêt brutal des mouvements hydrauliques quand vous utilisez ce bouton.

En cas de danger, il permet de couper le circuit d'alimentation électrique.

- Tirer sur le bouton F pour le désactiver avant de redémarrer le chariot élévateur.

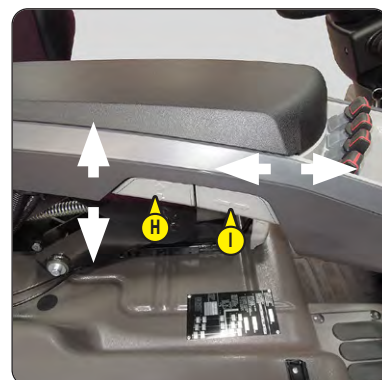
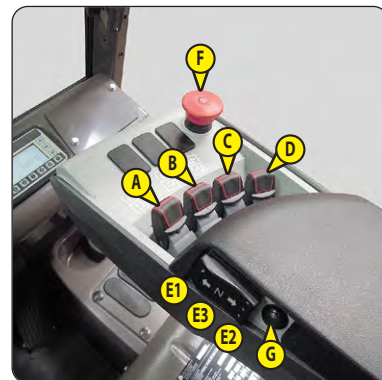
AVERTISSEUR SONORE

- Appuyer sur le bouton rouge G pour actionner l'avertisseur.

RÉGLAGE DE L'ACCOUDOIR

L'accoudoir est réglable en hauteur et en longueur.

- Appuyer sur le bouton H pour régler la hauteur.
- Appuyer sur le bouton I pour régler la longueur.



3 - MAINTENANCE

TABLES DES MATIÈRES

3 - MAINTENANCE

<u>PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU</u>	4
<u>ÉLÉMENTS FILTRANTS</u>	5
<u>LUBRIFIANTS</u>	6
<u>TABLEAU D'ENTRETIEN</u>	8
<u>A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ</u>	10
<u>B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ</u>	12
<u>C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ</u>	16
<u>D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ</u>	18
<u>E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ</u>	20
<u>F - MAINTENANCE OCCASIONNELLE</u>	22

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU

L'ENTRETIEN DE NOS CHARIOTS ÉLÉVATEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RÉALISÉ AVEC DES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU.

EN AUTORISANT L'UTILISATION DE PIÈCES NON D'ORIGINE MANITOU, VOUS RISQUEZ :

⚠ IMPORTANT ⚠

L'UTILISATION DE PIÈCES CONTREFAITES OU DE COMPOSANTS NON HOMOLOGUES PAR LE FABRICANT, FAIT PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE.

- Juridiquement d'engager votre responsabilité en cas d'accident.
- Techniquement d'engendrer des défaillances de fonctionnement ou de réduire la durée de vie du chariot élévateur

EN UTILISANT LES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE, VOUS PROFITEZ D'UN SAVOIR-FAIRE

Par son réseau, MANITOU apporte à l'utilisateur,

- Le savoir-faire et la compétence.
- La garantie de la qualité des travaux réalisés.
- Des composants de remplacement d'origine.
- Une aide à la maintenance préventive.
- Une aide efficace au diagnostic.
- Des améliorations dues au retour d'expérience.
- La formation du personnel exploitant.
- Seul le réseau MANITOU connaît en détail la conception du chariot élévateur et a donc les meilleures capacités techniques pour en assurer la maintenance.

⚠ IMPORTANT ⚠

LES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE SONT EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉES PAR MANITOU ET LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES.

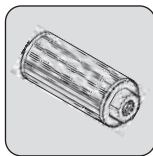
La liste du réseau des concessionnaires est disponible sur le site MANITOU www.manitou.com

ÉLÉMENTS FILTRANTS

HYDRAULIQUE

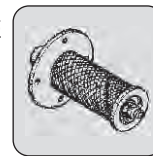
CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR
HYDRAULIQUE

- Référence: 824074
- Remplacer: 1000 H



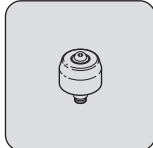
CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE
HYDRAULIQUE

- Référence: 824459
- Nettoyer: 1000 H



RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE
HYDRAULIQUE

- Référence: 897045
- Remplacer: 1000 H



LUBRIFIANTS

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS PRÉCONISÉS:

- Pour l'appoint, les huiles peuvent ne pas être miscibles.
- Pour les vidanges, les huiles MANITOU, sont parfaitement adaptées.

ANALYSE DIAGNOSTIC DES HUILES

Dans le cas d'un contrat d'entretien ou de maintenance mis en place avec le concessionnaire, une analyse diagnostic des huiles moteur, transmission et essieux peut vous être demandée selon le taux d'utilisation.

PRÉCONISATION

TRANSMISSION		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
RÉDUCTEUR DE ROUES AVANT	0,35 Litre										
HUILE MANITOU TRANSMISSION MÉCANIQUE TRACTELF SF3											

MÂT		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
CHAÎNES D'ÉLEVATION DU MÂT											
LUBRIFICATION MANITOU SPÉCIAL CHÂÎNES (Aérosol)											
GRAISSAGE DU MÂT											
GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE NOIRE											

HYDRAULIQUE		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE ME 315 48V S3 / ME 315 48V S3 FOB / ME 316 48V S3 / ME 316 48V S3 FOB ME 318 48V S3 / ME 318 48V S3 FOB / ME 320 48V S3 / ME 320 48V S3 FOB	25 Litres 30 Litres										
		ISO VG 100									
		ISO VG 68									
		ISO VG 46									
		ISO VG 37									
HUILE MANITOU HYDRAULIQUE ISO VG 32											

FREINAGE		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ										
CIRCUIT FREINAGE	1,5 Litres	HUILE MANITOU LIQUIDE DE FREIN DOT 4									

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	CONDITIONNEMENT / RÉFÉRENCE					
	1 LITRE	2 LITRES	5 LITRES	20 LITRES	55 LITRES	209 LITRES
- HUILE MANITOU TRANSMISSION MÉCANIQUE TRACTELF SF3			545976	582391	947918	894257
- HUILE MANITOU HYDRAULIQUE ISO VG 32			744638	744637		744636
- HUILE MANITOU LIQUIDE DE FREIN DOT 4	786653					

PRODUIT	CONDITIONNEMENT / RÉFÉRENCE					
	400 ML	400 GR	1 KG	5 KG	20 KG	50 KG
- GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE NOIRE		947766	161590			499235
- LUBRIFICATION MANITOU SPÉCIALE CHÂÎNES (Aérosol)	554271					

TABLEAU D'ENTRETIEN



(1): RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 HEURES OU 6 MOIS. Cette révision doit obligatoirement être effectuée aux environs des premières 500 heures ou dans les 6 mois qui suivent la mise en service de la machine (au premier terme atteint).

(2): Consulter votre concessionnaire.

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, D = RECHARGER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
ÉLECTRICITÉ										
- Batterie	3-10	D	D							
- Niveau de l'électrolyte de la batterie	3-10	C	C							
- Propreté de la batterie	3-11	C	C							
- Niveau de l'électrolyte de tous les éléments de la batterie	3-12	C		C						
- Densité de l'électrolyte de la batterie.	3-12	C		C			C(2)			
- État des panneaux de commande	3-16	C			C		C(2)			
- Résistance d'isolement de la batterie	3-18	C				C		C(2)		
- État des faisceaux et des câbles							C(2)			
- Avertisseurs								C(2)		
- Éclairage et signalisation								C(2)		
- Potentiomètre de direction								C(2)		
- Retirer le bac à batterie	3-22									XXX
RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT										
- Niveau de l'huile réducteurs de roues avant	3-16	C			C					
- Huile réducteurs de roues avant	3-20	V					V			
ESSIEU ARRIÈRE										
- Roulements de roues							G(2)			
- Essieu arrière							C(2)			
PNEUMATIQUES										
- Serrage des écrous de roues	3-13	C		C						
- État des roues et des pneumatiques							C(2)			
MÂT										
- Tension et alignement des chaînes d'élévation du mât	3-13	C/A		C/A						
- Mât	3-13	G		G						
- Chaînes d'élévation du mât	3-18	N/C/G				N/C/G		C(2)		
- État de l'ensemble du mât								C(2)		
- Galets de chaîne								C(2)		
- Galets guides du mât								C(2)		
- Galets porteurs du mât								C(2)		
- Épaisseur des plaques d'usure du mât								C(2)		
HYDRAULIQUE										
- Niveau de l'huile hydraulique	3-14	C		C						
- Huile hydraulique	3-20						V			
- Reniflard du réservoir à huile hydraulique	3-20						R			
- Crépine d'aspiration du réservoir à huile hydraulique	3-20						N			
- Filtre à huile retour hydraulique	3-20						R			
- État des vérins (fuite, tiges)							C(2)			
- Vitesses des mouvements hydrauliques							C(2)			
- État des flexibles et durits							C(2)			
- Réservoir d'huile hydraulique								N(2)		
- Pressions des circuits hydrauliques								C(2)		
- Débits des circuits hydrauliques								C(2)		
FREINAGE										
- Niveau de l'huile de freinage	3-14	C		C						
- Frein de stationnement	3-17	C/A			C/A					
- Frein		C(2)				C(2)				
- Huile de freinage							V(2)			
- Circuit de freinage							P(2)			

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, D = RECHARGER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
PROTÈGE CONDUCTEUR										
- Ceinture de sécurité	3-21						C			
- État des rétroviseurs							C(2)			
- Structure							C(2)			
CHÂSSIS										
- Structure							C(2)			
- Paliers et bagues d'articulations								C(2)		
ACCESSOIRES										
- Usure des fourches		C(2)				C(2)				
- Tablier porte accessoire							C(2)			
- État des accessoires							C(2)			
CHARIOT ÉLÉVATEUR										
- Remorquer le chariot élévateur	3-22									XXX
- Élinguer le chariot élévateur	3-22									XXX
- Transporter le chariot élévateur sur un plateau	3-23									XXX

A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ

A1 – BATTERIE

RECHARGER

⚠ IMPORTANT ⚠

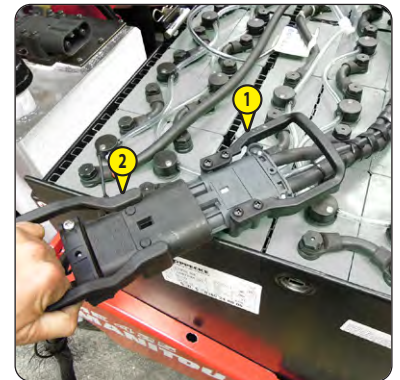
Ne pas décharger une batterie à plus de 80 % de sa capacité et la recharger en une seule fois dans un local bien aéré.

Le chargeur doit être réglé en conséquence de la batterie.

Pour cette opération, consulter la notice d'utilisation du chargeur.

NOTA: La charge de la batterie s'effectue les bouchons fermés et le capot batterie ouvert.

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Débrancher la prise batterie 1.
- Brancher la prise batterie 1 sur la prise du chargeur 2.
- Effectuer une charge normale, un supplément ou une égalisation (voir détail ci-dessous).
- Débrancher la prise batterie 1 de la prise du chargeur 2.
- Rebrancher la prise batterie 1.
- Refermer le capot batterie.



CHARGE NORMALE

Si après un cycle de travail, la capacité résiduelle de la batterie est supérieure ou égale à 60 %, il n'est pas nécessaire de la recharger.

- Mettre le chargeur en marche en sélectionnant le mode de charge normal et d'égalisation.
- Une fois la charge terminée, le chargeur s'éteint automatiquement.

SUPPLÉMENT DE CHARGE

Lorsque la charge normale ne suffit pas pour effectuer une journée complète et afin de ne pas décharger la batterie à plus de 80 % de sa capacité, il est possible d'effectuer un supplément de charge (pendant la durée du repas ou une interruption de travail).

- Mettre le chargeur en marche en sélectionnant uniquement le mode de charge normal.
- Une fois le complément de charge terminé, éteindre le chargeur.

CHARGE D'ÉGALISATION

Si la batterie n'a pas eu besoin d'être rechargée pendant plus d'une semaine, il faudra tout de même effectuer une égalisation de charge une fois par semaine.

- Mettre le chargeur en marche en sélectionnant uniquement le mode d'égalisation de charge.
- Une fois l'égalisation terminée, le chargeur s'éteint automatiquement.

A2 – NIVEAU D'ÉLECTROLYTE DE LA BATTERIE

CONTRÔLER

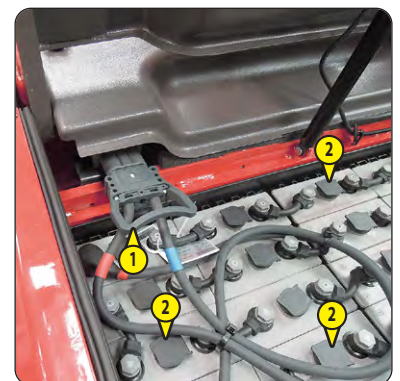
⚠ IMPORTANT ⚠

Le remplissage doit être effectué après la phase de charge.

SANS REMPLISSAGE CENTRALISÉ

Contrôler le niveau d'électrolyte de deux ou trois éléments (choisir des éléments différents chaque jour).

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Débrancher la prise batterie 1.
- Ouvrir les bouchons 2 des éléments choisis sur la batterie.
- Le niveau doit se situer à 15-20 mm au-dessus des plaquettes dans la batterie.
- Si besoin, compléter avec de l'eau distillée ou déminéralisée propre, conservée dans un récipient en verre (en cas de déversement d'eau sur la batterie voir: 3 - MAINTENANCE: A3 - PROPRIÉTÉ DE LA BATTERIE).
- Refermer les bouchons 2.
- Vérifier les cosses et appliquer de la vaseline pour éviter leur oxydation.
- Rebrancher la prise batterie 1.
- Refermer le capot batterie.



AVEC REMPLISSAGE CENTRALISÉ

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Débrancher la prise batterie 1.
- Les indicateurs de niveau 3 doivent se situer en position haute.
- Si besoin, compléter avec de l'eau distillée ou déminéralisée propre.
- Raccorder le tuyau 4 au tuyau de la pompe insufflation 5.

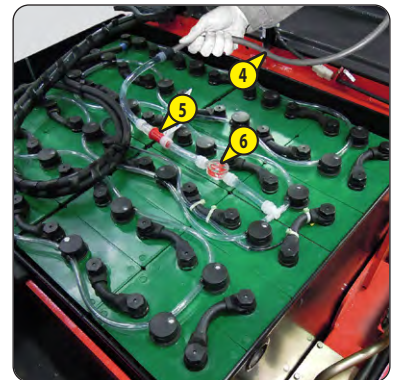
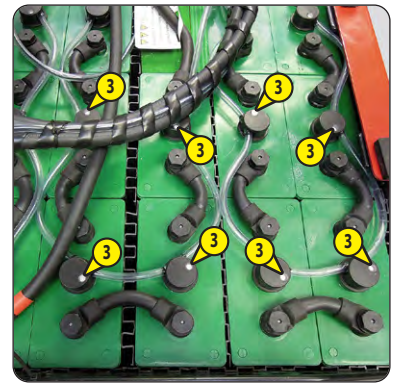
NOTA: La pompe d'insufflation doit être située plus haut que la batterie.

- Lorsque le niveau est correct, les ailettes 6 s'arrêtent automatiquement de tourner.
- Débrancher le tuyau 4.
- Vérifier les cosses et appliquer de la vaseline pour éviter leur oxydation.
- Rebrancher la prise batterie 1.
- Refermer le capot batterie.

⚠ IMPORTANT ⚠

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prendre les précautions suivantes:

- Porter des lunettes de protection, gants, tablier et vêtements antiacides.
- Retirer les bagues, montre, bracelet et vêtements comportant des parties métalliques.
- Manipuler la batterie à l'horizontale.
- Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
- Travailler dans un local suffisamment aéré.
- Se laver les mains après chaque intervention sur la batterie, car l'acide est corrosif.
- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.



A3 – PROPRETÉ DE LA BATTERIE

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Débrancher la prise batterie et la protéger avant toute opération de lavage.

La batterie doit toujours être propre et sèche afin d'éviter les phénomènes d'autodécharge et les courants de fuite.

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

LAVAGE

- Vérifier que les bouchons soient bien fermés.
- Nettoyer la batterie à l'eau douce et sans pression.
- Laisser sécher à l'air libre et essuyer le dessus de la batterie avec un chiffon propre.

NOTA: Après un lavage à l'eau, une partie de l'eau s'est introduite dans le bac à batterie. Il est donc nécessaire de le vidanger.

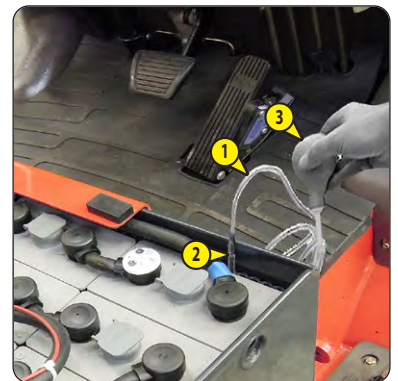
VIDANGE DU BAC À BATTERIE

- Raccorder le tuyau 1 avec le tube 2.
- Remplir d'eau la poire de vidange 3 et la raccorder à l'autre extrémité du tuyau 1.
- Déposer un bac près de la batterie, celui-ci doit être placé plus bas que le fond du bac.
- Une fois le tuyau 1 rempli, retirer la poire 3 et placer l'extrémité du tuyau 1 au-dessus du bac.

⚠ IMPORTANT ⚠

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prendre les précautions suivantes:

- Porter des lunettes de protection, gants, tablier et vêtements antiacides.
- Retirer les bagues, montre, bracelet et vêtements comportant des parties métalliques.
- Manipuler la batterie à l'horizontale.
- Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
- Travailler dans un local suffisamment aéré.
- Se laver les mains après chaque intervention sur la batterie, car l'acide est corrosif.
- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.



B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

B1 – NIVEAU D'ÉLECTROLYTE DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE LA BATTERIE

CONTRÔLER

Effectuer la même opération que celle effectuée journalièrement (voir: 3 - MAINTENANCE: A2 - niveau de l'électrolyte de la batterie), mais en contrôlant tous les éléments de la batterie.

B2 – DENSITÉ D'ÉLECTROLYTE DE LA BATTERIE

CONTRÔLER

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Débrancher la prise batterie.
- Mesurer la température de l'électrolyte.

NOTA: La densité de l'électrolyte varie en fonction de la température d'électrolyte, il est donc nécessaire de la mesurer et faire la conversion d'après la règle suivante:

- Si $T^{\circ}\text{C} > 30^{\circ}\text{C}$ la correction sera de + 0,0007 par $^{\circ}\text{C}$ supplémentaire.
- Si $T^{\circ}\text{C} < 30^{\circ}\text{C}$ la correction sera de - 0,0007 par $^{\circ}\text{C}$ inférieur.

Exemple: Lecture de densité 1,285 à 36°C

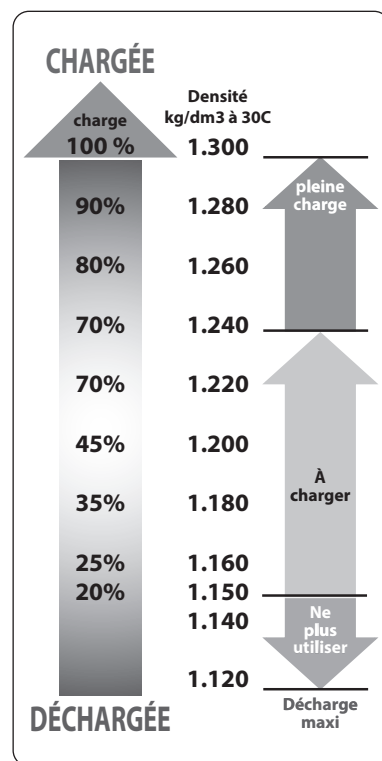
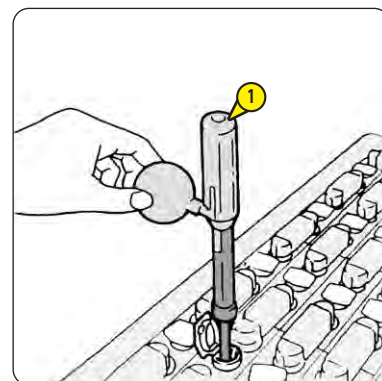
$$1,285 + (0,0007 \times 6) = 1,289 \text{ kg/dm}^3 \text{ à } 30^{\circ}\text{C}$$

- Mesurer la densité de l'électrolyte dans chaque élément de la batterie à l'aide d'un pèse-acide 1.
- Comparer la mesure de l'électrolyte avec le tableau ci-contre.
- Ne jamais vérifier juste après avoir rajouté de l'eau distillée. Recharger la batterie et attendre 1 heure avant de contrôler la densité de l'électrolyte de la batterie.
- Nettoyer et sécher les bouchons (voir: 3 - MAINTENANCE: A4 - PROPRIÉTÉ DE LA BATTERIE).
- Vérifier les cosses et appliquer de la vaseline pour éviter leur oxydation.
- Refermer le capot batterie.

⚠ IMPORTANT ⚠

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prendre les précautions suivantes:

- Porter des lunettes de protection, gants, tablier et vêtements antiacides.
 - Retirer les bagues, montre, bracelet et vêtements comportant des parties métalliques.
 - Manipuler la batterie à l'horizontale.
 - Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
 - Travailler dans un local suffisamment aéré.
 - Se laver les mains après chaque intervention sur la batterie, car l'acide est corrosif.
- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.*



B3 – SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUES

CONTRÔLER

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler le serrage des écrous de roues. La non-application de cette consigne peut entraîner la détérioration et la rupture des goujons de roues ainsi que la déformation des roues.

Couple de serrage des écrous de roues: Roues avant 157 à 176 N.m
Roues arrière 157 à 176 N.m

NOTA: Il existe en OPTION un kit outillage de roue.

B4 – TENSION ET ALIGNEMENT DES CHÂÎNES D'ÉLEVATION DU MÂT

CONTRÔLER - RÉGLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Ces contrôles sont importants pour le bon fonctionnement du mât. En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec le mât vertical et les fourches levées d'environ 200 mm.

- Contrôler l'alignement des chaînes d'élévation du mât entre les attaches de chaînes du tablier et les galets de chaînes.
- Vérifier à la main la tension des chaînes, si besoin régler comme suit en s'assurant de la perpendicularité du tablier par rapport au mât.
- Desserrer l'écrou 1.
- Desserrer le contre-écrou 2 du tendeur de chaîne.
- Régler la tension en serrant ou desserrant l'écrou 3 tout en vérifiant l'alignement des chaînes d'élévation.
- Bloquer ensuite le contre-écrou 2 et l'écrou 3.
- Resserrer l'écrou 1.



B5 – MÂT

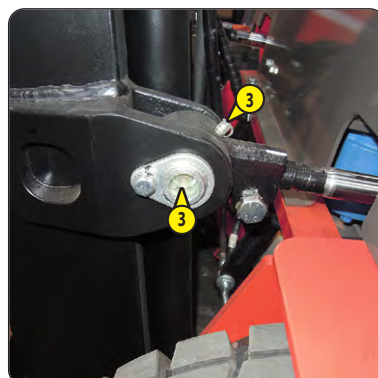
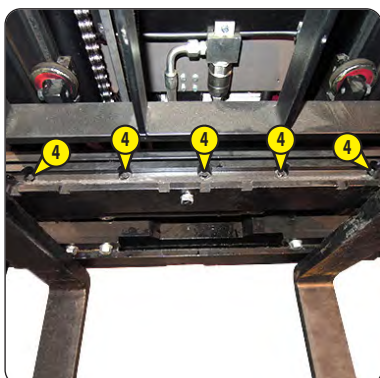
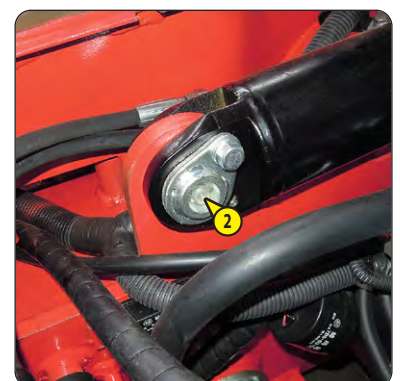
GRAISSER

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation sévère dans une atmosphère très poussiéreuse ou oxydante, réduire cette périodicité à 10 heures de marche ou tous les jours.

À effectuer toutes les semaines, si le chariot élévateur n'a pas atteint les 50 heures de marche dans la semaine.

- Retirer le tapis de sol et le plancher 1
- Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS) et enlever l'excédent.
 - 2 - Graisseurs des axes de pied des vérins d'inclinaison (2 graisseurs).
 - 3 - Graisseurs des axes de tête des vérins d'inclinaison (4 graisseurs).
 - 4 - Graisseurs du tablier à déplacement latéral (5 graisseurs).



B6 – NIVEAU DE L'HUILE HYDRAULIQUE

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, le mât incliné en arrière et baissé au maximum.

- Dévisser la mollette 1 et retirer le carter gauche 2.
- Retirer la jauge 3.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères MINI et MAXI.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS) par l'orifice de remplissage 4.
- Remettre la jauge 3.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.

Il est nécessaire de conserver un niveau d'huile maximum car le refroidissement est obtenu par le passage de l'huile dans le réservoir.



B7 – NIVEAU DE L'HUILE DE FREINAGE

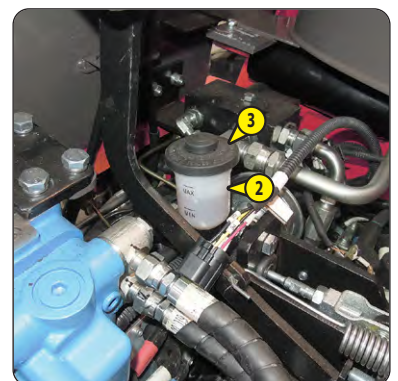
CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

- Retirer le tapis de sol et le plancher 1.
- Contrôler visuellement le niveau sur le réservoir 2, l'huile doit se situer au niveau MAXI.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS) par l'orifice de remplissage 3.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

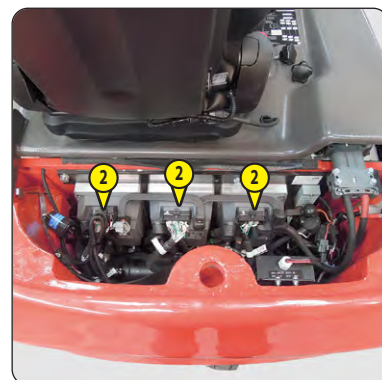
C1 – ÉTAT DES PANNEAUX DE COMMANDES

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Démontez la trappe d'accès 1.
- Contrôlez les connexions et l'état général des panneaux de commande 2 (oxydation, fil dénudé, etc.).



C2 – NIVEAU DE L'HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

- Contrôlez le niveau sur chaque réducteur de roues avant.
- Enlever le bouchon de niveau 1, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS) par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 22 N.m).
- Contrôlez par un examen visuel l'absence de fuite.



C3 – FREIN DE STATIONNEMENT

CONTRÔLER - RÉGLER

Placer le chariot élévateur sur une pente d'au moins 15 % avec la charge nominale en position transport.

- Contrôler le freinage en bloquant le frein de stationnement en position A.
- Le réglage est correct lorsque le chariot élévateur est maintenu arrêté dans la pente.
- Régler si besoin.
- Laisser le frein de stationnement en position B.
- Visser progressivement l'écrou 1 et reconstrôler le freinage.
- Répéter l'opération jusqu'à l'obtention du freinage correct.



D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

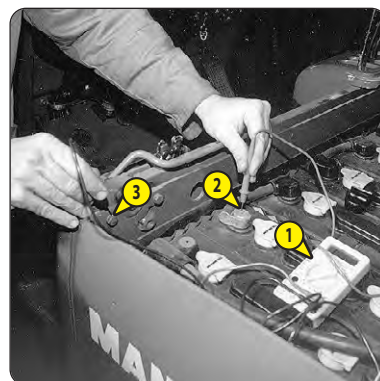
D1 – RÉSISTANCE D'ISOLEMENT DE LA BATTERIE

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Régler le multimètre 1 en position ohmmètre.
- Placer le multimètre entre une borne de la batterie 2 et le bac à batterie 3, la résistance d'isolement obtenue doit être au minimum de 1 ohm.



D2 – CHAÎNES D'ÉLEVATION DU MÂT

NETTOYER - CONTRÔLER - GRAISSER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Essuyer les chaînes d'élévation du mât 1 avec un chiffon propre non pelucheux, puis les examiner attentivement afin d'en découvrir toute trace d'usure.
- Brosser énergiquement les chaînes pour les débarrasser de tout corps étranger avec une brosse en nylon dur et du gazole propre.
- Rincer les chaînes au moyen d'un pinceau imprégné de gazole propre et les sécher à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- Lubrifier modérément les chaînes (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS).



E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

E1 – HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT

VIDANGER

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser.
- Enlever le bouchon de remplissage 2 pour assurer une bonne vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (couple de serrage 22 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS) par l'orifice de remplissage 2.
- Enlever le bouchon de niveau 3, le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de remplissage 2 et le bouchon de niveau 3 (couple de serrage 22 N.m).



E2 – HUILE HYDRAULIQUE

VIDANGER

E3 – RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

REEMPLACER

E4 – CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

NETTOYER

E5 – FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

REEMPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant toute intervention, nettoyer soigneusement l'environnement du bouchon de vidange et de la trappe d'accès sur le réservoir hydraulique.

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, le mât incliné en arrière et baissé au maximum.

VIDANGE DE L'HUILE

- Dévisser la mollette 1 et retirer le carter gauche 2.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 3 et le dévisser.
- Enlever le bouchon de remplissage 4 pour assurer une bonne vidange.



REPLACEMENT DU RENIFLARD

- Dévisser le reniflard 7 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

NETTOYAGE DE LA CRÉPINE

- Dévisser la crépine d'aspiration 5, la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé, contrôler son état et la remplacer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS).
- Remonter la crépine d'aspiration 5.

REPLACEMENT DU FILTRE RETOUR

- Dévisser les vis de fixation de la trappe d'accès 8.
- Dévisser le filtre à huile retour hydraulique 9 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS).
- Remonter la trappe d'accès 8.

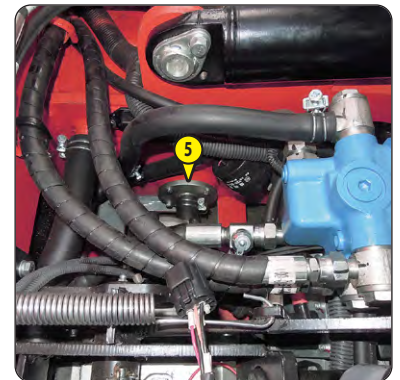
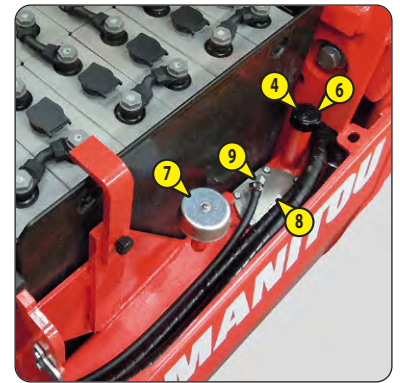
REPLISSAGE DE L'HUILE

- Nettoyer et remettre le bouchon de vidange 3.
- Faire le plein d'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS) par l'orifice de remplissage 6.

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un bac et un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Essuyer la jauge 4 et contrôler le niveau correct entre les deux repères MINI et MAXI.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange.
- Remettre le bouchon de remplissage 4.



E6 – CEINTURE DE SÉCURITÉ

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

- Vérifier les points suivants:
 - La fixation des points d'ancrage sur le siège.
 - La propreté de la sangle et du mécanisme de verrouillage.
 - L'enclenchement du mécanisme de verrouillage.
 - L'état de la sangle (coupure, effilochure).
 - L'enroulement correct de la ceinture.
 - L'état des caches de l'enrouleur.
 - Le blocage du mécanisme de l'enrouleur en tirant un coup sec sur la sangle.

NOTA: Après chaque accident, remplacer la ceinture de sécurité.

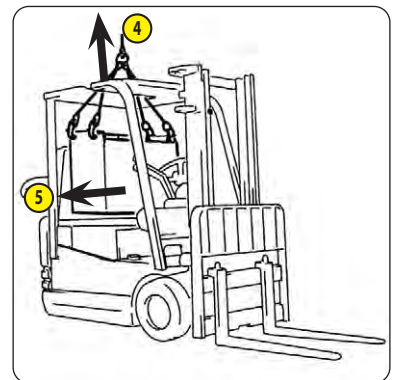
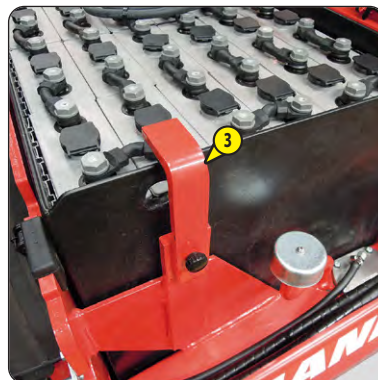
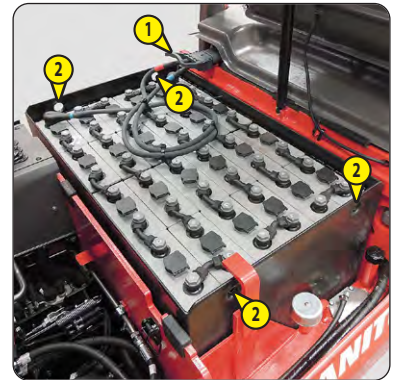
F - MAINTENANCE OCCASIONNELLE

F1 - BAC À BATTERIE

RETIRER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

- Relever le capot batterie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Débrancher la prise batterie 1.
- Retirer les carters latéraux droit et gauche.
- Placer les crochets dans les points d'ancrage prévus à cet effet 2.
- Retirer le verrouillage du bac à batterie 3.
- Soulever délicatement la batterie 4 et la dégager par le côté droit 5.
- Reposer délicatement la batterie.



F2 - CHARIOT ÉLEVATEUR

REMRORQUER

⚠ IMPORTANT ⚠

Le remorquage du chariot élévateur doit s'effectuer à une vitesse très lente (inférieure à 5 km/h) et sur une distance la plus courte possible (inférieure à 100 m).

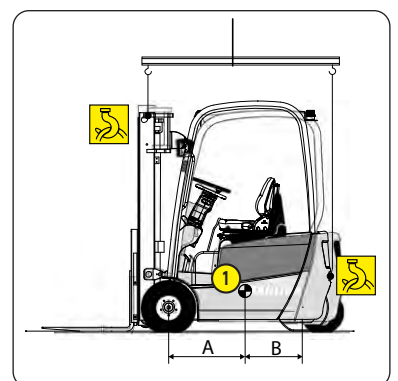
- Mettre l'inverseur de marche au neutre.
- Desserrer le frein de stationnement.
- L'hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.
- Couper le contact électrique afin de ne pas endommager les tableaux électriques.

F3 - CHARIOT ÉLEVATEUR

ÉLINGUER

- Tenir compte de la position du centre de gravité 1 du chariot élévateur pour le levage.

A = 660 mm	B = 590 mm	ME 315 / ME 315 FOB
A = 731 mm	B = 627 mm	ME 316 / ME 316 FOB
A = 754 mm	B = 604 mm	ME 318 / ME 318 FOB
A = 819 mm	B = 646 mm	ME 320 / ME 320 FOB
- Placer les crochets dans les points d'ancrage 2 prévus à cet effet.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au plateau de transport avant le chargement du chariot élévateur, et s'assurer que le chauffeur du moyen de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

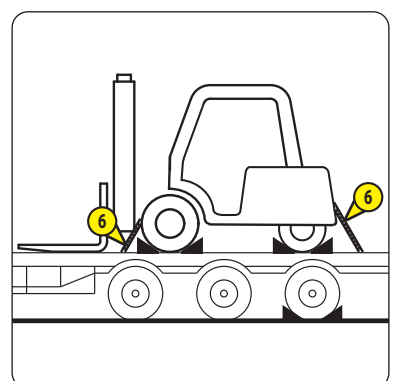
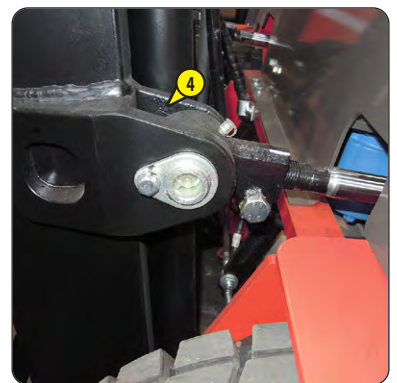
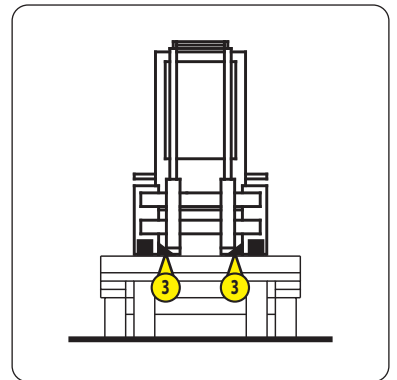
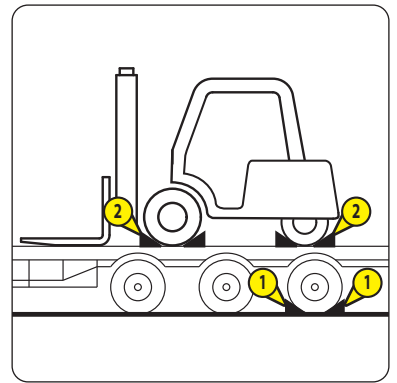
S'assurer que le plateau a des dimensions et une capacité de charge suffisante pour transporter le chariot élévateur. Vérifier également la pression de contact au sol admissible du plateau par rapport au chariot élévateur.

CHARGER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Bloquer les roues du plateau de transport 1.
- Fixer les rampes de chargement au plateau de manière à obtenir un angle le plus faible possible pour monter le chariot élévateur.
- Charger le chariot élévateur bien parallèle sur le plateau.
- Arrêter le chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).

ARRIMER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Fixer les cales 2 au plateau à l'avant et à l'arrière de chaque pneumatique.
- Fixer les cales 3 au plateau sur le côté intérieur de chaque pneumatique.
- Arrimer le chariot élévateur sur le plateau de transport avec des cordages suffisamment résistants. À l'avant en passant au-dessus des chapes d'articulation 4 du mât et, à l'arrière, sur la broche de remorquage 5.
- Mettre les cordages en tension 6.



4 - ACCESSOIRES

TABLES DES MATIÈRES

4 - ACCESSOIRES

<i>INTRODUCTION</i>	5
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES</i>	6
<i>PROTECTION DES ACCESSOIRES</i>	8

INTRODUCTION

Votre chariot élévateur doit être associé à un équipement interchangeable. Ces équipements interchangeables sont appelés: ACCESSOIRES.

Une large gamme d'accessoires étudiée et parfaitement adaptée à votre chariot élévateur est disponible et garantie par MANITOU.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Seuls les accessoires homologués par MANITOU sont utilisables sur ses chariots élévateurs
(voir: 4 ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES).
La responsabilité du constructeur sera dérogée en cas de modification ou d'adaptation d'accessoire effectuées à son insu.*

Les accessoires sont livrés avec un abaque de charge relatif à votre chariot élévateur. La notice d'instructions et l'abaque de charge devront être rangés aux endroits prévus à cet effet dans le chariot élévateur. Pour les accessoires standards, leur utilisation est régie par les instructions contenues dans cette notice.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Les charges maximums sont définies par les capacités du chariot élévateur en tenant compte de la masse et du centre de gravité de l'accessoire.
Dans le cas où l'accessoire à une capacité inférieure à celle du chariot élévateur, ne jamais dépasser cette limite.*

Tous les accessoires avec charge suspendue (treuil, potence, potence à treuil, crochet, etc.) doivent OBLIGATOIREMENT être utilisés avec un chariot élévateur équipé d'une coupure des mouvements hydrauliques. Dans ce cas, la coupure des mouvements doit être en service et l'assiette transversale parfaitement horizontale.

Certaines utilisations particulières nécessitent l'adaptation d'accessoire non prévu dans les options tarifées. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES

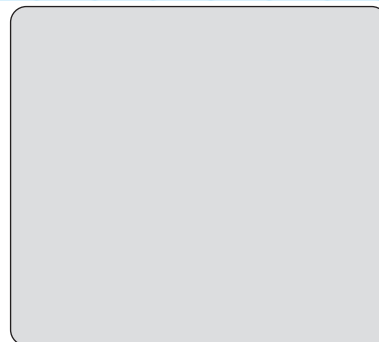
*: Mât Double Visibilité Totale (DVT)

** : Mât Double Levée Libre (DLL)

***: Mât Triple Levée Libre (TLL)

POSITIONNEUR DE FOURCHES

RÉFÉRENCE	(*)	(**)(***)
Capacité nominale	257627 kg	313446 kg
Écartement	- mm	- mm
Largeur	mm	mm
Masse	kg	kg

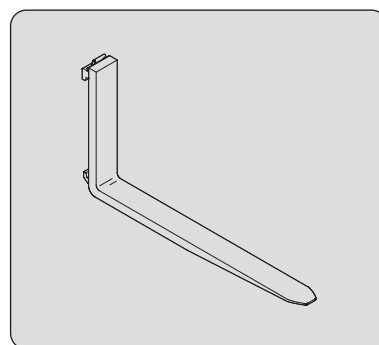


FOURCHE NORMALISÉE

ME 315 48V S3 / ME 316 48V S3 / ME 318 48V S3 / ME 315 48V S3 FOB / ME 316 48V S3 FOB / ME 318 48V S3 FOB

RÉFÉRENCE	306169	315873	315874
Section	100 x 35 x 1070 mm	100 x 35 x 1150 mm	100 x 35 x 1220 mm
Masse	kg	kg	kg

RÉFÉRENCE	52502484
Section	100 x 35 x 1520 mm
Masse	kg

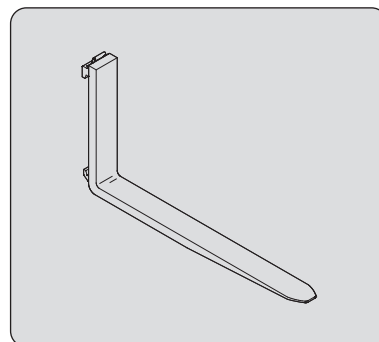


FOURCHE NORMALISÉE

ME 320 48V S3 / ME 320 48V S3 FOB

RÉFÉRENCE	52514626	306170	315877
Section	122 x 40 x 1070 mm	122 x 40 x 1150 mm	122 x 40 x 1220 mm
Masse	kg	kg	kg

RÉFÉRENCE	52502488
Section	122 x 40 x 1520 mm
Masse	kg



DOSSERET DE CHARGE

RÉFÉRENCE

52532046

Largeur

1200 mm

Masse

kg



PROTECTION DES ACCESSOIRES

PROTECTEUR DE FOURCHES

RÉFÉRENCE

227801

